

PROJECTIONS

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DES SAINT-GERVOLAINS

N/40
HIVER
2024



4

PROJETS
STRUCTURANTS
Olivia Grégoire,
ministre
du Tourisme salue
le volontarisme
des élus locaux

9

NOUVEAU
SITE INTERNET
Une vraie synergie
Mairie/Tourisme

19

FOIRE
AGRICOLE
Décidément
incontournable !

DOSSIER

— P. 11

**Saint-Nicolas de Véroce
& Saint-Gervais les Bains :
50 ans de vie commune !**



JEAN-MARC PEILLEX
MAIRE DE SAINT-GERVAIS

Il fait bon vivre à Saint-Gervais

La saison d'été s'est achevée sur une bonne note marquée par les chiffres de fréquentation de notre commune. Certes le camp de base du Tour de France du 16 au 19 juillet aura aidé à ce résultat. En dehors de ce coup de pouce dont on a vu les effets immédiats, on peut tous être fiers du travail de fond fait depuis des années par tous les acteurs de la commune, quel que soit l'étage : Le Fayet, Saint-Gervais, Saint-Nicolas, quelle que soit l'activité : l'Office de tourisme, les professionnels du sport et de la montagne, les délégataires de services publics : remontées mécaniques, thermes, quelle que soit la fonction : personnel communal, artisans, commerçants, hôteliers... Merci à tous.

Ce travail, la lisibilité des objectifs, la volonté voire la pugnacité à les tenir quelles que soient les difficultés, l'envie collective, sont les secrets de ce que nous réussissons ensemble. La confiance témoignée par Christian Prudhomme, directeur d'ASO, en nous confiant l'organisation de cet accueil inédit sur 4 jours du Tour de France, en est l'illustration. La notoriété supplémentaire acquise par notre territoire en montrant au monde entier une commune à taille humaine, moderne et respectueuse de l'environnement dont elle a la garde, où créer de la vie est l'objectif premier loin des ambitions de la démesure et du business à tout prix, en est la récompense.

LES TENTATIONS

Mais la réussite et l'attractivité induite entraînent avec elles des effets négatifs à court et long terme, ceux de l'intérêt de quelques-uns pour profiter des bénéfices de cette situation, ou plutôt pour les prendre pour eux, quel qu'en soit le prix. Sont-ce des requins ou des vautours, ils sont là pour leur profit instantané quoi qu'il en coûte pour les habitants et la pérennité de la commune. Demain ils ne seront plus là, ils seront ailleurs pour assécher un autre territoire. Si la commune, ses élus, ses services sont les moteurs de la valorisation du territoire, aucun n'est faiseur de prix, aucun n'est vendeur de biens. Ce sont bien les propriétaires et eux seuls qui vendent et répondent à l'appel des sirènes. Bien sûr je serais comme tous si on me proposait de m'acheter ma résidence principale le double ou le triple de sa valeur marchande, net de plus-value. Je ne refuserais probablement pas. Mais après, car il y a un après, quand les prix se seront envolés, quand les volets resteront clos, est-ce que Saint-Gervais sera encore Saint-Gervais et pourrions-nous encore dire « il y fait bon vivre » ? Pour mémoire, à nos réflexions, évolution de la population en 40 ans (chiffres approximatifs) : **1983 Megève 5 000 habitants / 2023 : 2 800 habitants – 1983 Saint-Gervais 4 500 habitants / 2023 : 5 730 habitants**. La réduction des surfaces constructibles, qui sera la conséquence de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), et qui pourrait concerner 55,8 des 90,7 hectares restant dans le Plan Local d'Urbanisme, contribuera à accentuer l'augmentation des prix. A chacun de prendre ses responsabilités et à nous de choisir notre devenir et celui des générations qui nous suivront.

GARDIEN DES INSTITUTIONS, À TOUT PRIX

Les menaces sur les élus s'amplifient quelle qu'en soit la forme, ce phénomène ayant même été au cœur des débats du dernier congrès des maires. J'en ai été et j'en suis une victime parmi tant d'autres, d'abord en 2020 en recevant près de 800 menaces diverses et variées, y compris de mort, parce que j'avais eu l'audace d'accueillir le Président de la République, Emmanuel Macron, ensuite en 2022/2023 en subissant l'envoi de près de 700 emails par Monsieur Charles HEDRICH aux responsables politiques, à la presse... dans lesquels j'étais accusé de tous les maux de l'univers : pédophilie, détournement de fonds, consommation de cocaïne... et j'en passe, parce que la commune avait eu l'audace de faire arrêter le chantier de construction de son fils qui faisait des travaux irréguliers et non autorisés dans un espace naturel à Saint-Nicolas de Véroce. Le tribunal correctionnel a condamné lourdement Monsieur Charles

HEDRICH pour diffamation, lui infligeant 8 000 € d'amende. Celui-ci a fait appel de cette décision. D'autres procédures sont en cours. Ces exemples montrent que lorsque quelques-uns, essentiellement les extrémistes politiques de droite ou de gauche, refusent le résultat des urnes ou leur défaite et font tout pour déstabiliser les institutions en s'attaquant aux élus, d'autres n'acceptent de respecter les lois et règlements que quand cela les arrange. Tous s'estiment au-dessus du droit et choisissent de salir gratuitement leurs cibles en inventant n'importe quelles histoires pour tenter de décrédibiliser les gardiens des institutions et de la République.

GARDIEN DE LA DÉMOCRATIE ET DES ENGAGEMENTS, À TOUT PRIX

Être candidat à une élection, être choisi par les électeurs, c'est en premier lieu s'engager à défendre l'intérêt public et seulement l'intérêt public mais c'est aussi mettre un point d'honneur à appliquer le programme électoral pour lequel on a été élu. C'est ce que je fais au quotidien avec mon équipe municipale. Malheureusement ce n'est pas du goût de quelques-uns qui, lorsqu'ils sont directement concernés, usent de tous les procédés pour défendre leurs intérêts personnels et tenter d'imposer leur position. Ils refusent le dialogue et font feu de tous les modes de pression.

Cela a été le cas pour le projet de l'ascenseur valléen, nouveau lien social pour les habitants et transport câblé décarboné, figurant dans le programme électoral des deux listes candidates lors de l'élection municipale de 2020. La surprise vint de la surprenante alliance avec France Nature Environnement pour s'opposer au projet. La manifestation très médiatisée qu'ils ont organisée le 4 novembre, emmenée par les dirigeants de FNE74, en ne réunissant que 26 personnes aura permis de compter les opposants au projet. FNE n'en est pas à une contradiction près, elle l'a montré une nouvelle fois en attaquant l'un des arrêtés préfectoraux qui a autorisé sa construction. La protection de l'environnement ne semble pas faire partie de leurs préoccupations, préférant se focaliser sur des boucs émissaires, telle la commune de Saint-Gervais et son maire Jean-Marc Peilleux.

Cette haine entretenue se traduit aujourd'hui par la menace permanente exercée par l'un de ses dirigeants qui ausculte de nombreuses autorisations d'urbanisme ou menace les propriétaires de terrain de recours judiciaire s'ils obtiennent un permis de construire. Vous avez dit démocratie ! Je pense plutôt que cela s'appelle un diktat. Que ceux qui utilisent ces méthodes, qui ne se risquent jamais à la censure des scrutins populaires, comprennent bien qu'ils m'auront toujours en face d'eux pour défendre la liberté et la démocratie.

FIER D'UN MARIAGE DE RAISON RÉUSSI

Le 29 décembre 1973, le Préfet de Haute-Savoie, officialisait l'accord des conseils municipaux de Saint-Nicolas de Véroce et de Saint-Gervais les Bains de créer ensemble une nouvelle commune qui s'appellerait Saint-Gervais les Bains. A l'époque, les motivations de chacune des deux communes étaient bien évidemment différentes. Cinquante ans après, force est de constater que c'est l'ensemble de ce nouveau territoire qui a profité de ce mariage. Depuis 2001, toute l'équipe municipale s'est attachée à améliorer la vie des habitants de chaque bourg, Saint-Nicolas de Véroce, Saint-Gervais, Le Fayet, dans le respect de leur identité. C'est ainsi que nous avons tout fait pour que le village de Saint-Nicolas de Véroce conserve sa dimension et vive autour de son église, de son école, de son épicerie... Les 29 et 30 décembre derniers, nous avons marqué d'un moment officiel cet anniversaire et cette réussite qui me confortent dans l'engagement public.

Votre maire,
Jean-Marc Peilleux

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66

mairie@saintgervais.com
www.saintgervais.com/mairie

50, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h00 / 13h30-17h00

Mercredi :
8h30-12h00 / 13h30-19h00

Vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-16h00

Pour les passeports
et cartes d'identité,
accueil sur rendez-vous
pris en ligne sur
www.mairie.saintgervais.com

LE FAYET

49, rue de la Poste

Lundi :
8h30-12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi, mercredi et jeudi :
8h30 - 12h00

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Juillet / Août :
ouverture tous les jours
9h00-12h00 / 14h30-18h30

Du 23 décembre 2023
au 1^{er} avril 2024 :
ouverture tous les jours
9h00-12h00 / 14h00-18h00.

Fermeture les mercredis
hors vacances scolaires



ÉDITO P.2
VIE LOCALE
RECENSEMENT P.3

VISITE :
MINISTRE DU
TOURISME P.4

RÉAMÉNAGEMENT
DU PARC
THERMAL P.5

ASCENSEUR
EAUX USÉES
ET ASCENSEUR
VALLÉEN P.6/7

NOUVEL
ÉLAN POUR
LE NID
D'AIGLE P.8

NOUVEAU SITE
INTERNET P.9
IMPÔTS
LOCAUX P.10

Sommaire

Recensement, mode d'emploi

POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS COMME SAINT-GERVAIS, LE RECENSEMENT A LIEU TOUS LES 5 ANS. EN 2024, SAINT-GERVAIS EST CONCERNÉE PAR CETTE ENQUÊTE QUI SE DÉROULERA **DU 17 JANVIER AU 18 FÉVRIER**.



AU SERVICE DES HABITANTS

C'est vrai, le recensement demande à tous un peu de temps, mais le jeu en vaut la chandelle. Grâce aux informations collectées, la détermination du nombre d'habitants a une importance fondamentale, puisqu'elle permet à l'État d'abonder le budget de la commune, **contribuant à la qualité des services publics de proximité** : social, culture, sports, associations, embellissement, infrastructures...

BON À SAVOIR

Mission publique inscrite dans la loi de démocratie et de proximité du 27 février 2022, organisée et contrôlée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune et ses caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement et ainsi de préparer l'avenir.

« Répondre au recensement, c'est assurer un budget municipal qui vous sert au quotidien : investissements, subventions aux associations, services publics de proximité... C'est aider la municipalité à créer, maintenir, ou développer des services adaptés à vos besoins. »

LE RECENSEMENT EN QUESTIONS

QUI M'INFORME ?

Un courrier de la Mairie vous préviendra du passage de l'agent recenseur.

COMMENT AVOIR CONFIANCE ?

Tous les agents recenseurs ont une carte tricolore avec nom et photo, signée par le maire. Vous pouvez vérifier l'identité de l'agent recenseur auprès de la mairie.

EST-CE NOMINATIF ?

Les réponses sont anonymes et ne donnent pas lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

L'agent recenseur vous apporte les formulaires à remplir, seul ou avec son aide. Vous convenez ensemble d'un rendez-vous pour qu'il vienne récupérer les documents que vous aurez remplis ou pour vous aider à les remplir.

QUELLES INFORMATIONS DOIS-JE FOURNIR ?

Le questionnaire compte une partie « logement » et un bulletin individuel pour chaque personne de votre foyer (âge, lieu de naissance, nationalité, niveau d'études, lieu de résidence, activité professionnelle).

DOIS-JE ME FAIRE RECENSER À SAINT-GERVAIS ?

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale, que vous soyez de nationalité française ou étrangère. Si vous habitez à Saint-Gervais en résidence secondaire au moins 6 mois par an, vous pouvez choisir d'être recensé à Saint-Gervais.

PUIS-JE RÉPONDRE EN LIGNE ?

Lors de son passage, l'agent recenseur vous remet une notice sur laquelle figure un identifiant personnel de connexion. Vous pouvez remplir le questionnaire sur le site le-recensement-et-moi.fr.

ET SI JE SUIS ABSENT ?

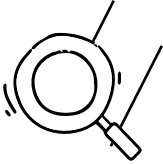
Un avis de passage dans votre boîte aux lettres vous invite à prendre rendez-vous avec l'agent recenseur.

EST-CE OBLIGATOIRE ?

Les communes ont l'obligation de mettre en œuvre le recensement auprès de leur population et les habitants ont l'obligation de répondre au questionnaire.



EN BREF...



NOUVEAUX ARRIVANTS : VOS DÉMARCHES

Le Pôle vie locale (mairie) est un lieu ressource d'aide et d'information pour toutes les générations : activités sportives et culturelles, démarches administratives, logement, transport, moyens de garde d'enfants, scolaire et périscolaire, aide à domicile, portage des repas...

Les agents vous accueillent en toute discrétion et vous orientent vers d'autres structures si besoin.

PLUS D'INFOS

Pôle vie locale (Mairie) :
tel 04 50 47 78 79,
vielocale@saintgervais.com

Lundi et mercredi : 8h-12h et 13h30-17h30, mardi et jeudi : 8h-12h, l'après-midi sur rdv, vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

QUEL BILAN POUR LE PLU 2016 ?

La révision générale n°2 du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée le 09/11/2016. Conformément au Code de l'Urbanisme, le bilan du PLU a été engagé à échéance des 6 ans et présenté en Commission.

REPÈRES CHIFFRÉS

Un terrain classé en zone constructible (U ou AU) peut encore avoir un usage agricole : au sens de la loi, il s'agit d'un ENAF, **un espace naturel, agricole ou forestier**.

- Sur 2011-2021, la consommation foncière totale s'est établie à 51,3 ha, dont 31,8 ha d'ENAF et 19,5 ha non ENAF.
- Sur 2017-2022, la consommation foncière totale s'élevait à 38,15 ha.
- Les ENAF résiduels du PLU de 2016 (encore urbanisables) représentent 71,7 ha, pour un gisement total de 90,7 hectares au 31/12/2022.

En application de la loi Climat, la consommation d'ENAF pour 2021/2031 devrait être limitée à 15,9 ha (50% de 31,8 ha), impliquant le déclassement de 55,8 ha, soit 43% de surfaces urbanisables en moins. Les communes ont l'obligation de mettre leur PLU en conformité avec la loi Climat d'ici février 2028. A défaut, toutes les zones AU seront gelées à partir de cette date.

LA DÉCISION DE LA COMMUNE

Ce bilan a été soumis au conseil municipal du 20/12/2023, qui a décidé de conserver le PLU en vigueur et de reporter sa révision destinée à intégrer les objectifs de réduction de l'artificialisation.

CHAPELLES : LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS !

La commune a déjà restauré 7 chapelles de son territoire : les Plans en 2017, les Chattrix en 2019, Cupelin, Champoutant, Le Gollet, La Combe et Véroce en 2022.

Les chapelles de 6 hameaux attendent encore une cure de jouvence : les Pratz, la Gruvaz, le Champel de Bionnay, Bionnassay et Montivon. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 1 596 000 € TTC.

Si de nombreux acteurs publics et privés participent à la préservation du patrimoine communal, chacun peut faire un don, ouvrant droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 % des sommes versées : <https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/chapelles-a-saint-gervais-les-bains>.



50° ANNIVERSAIRE
ASSOCIATION SAINT-NICOLAS
DE VÉROCE & SAINT-GERVAIS
P.11 À 13

RÉFECTION MAIRIE
P.14/15
PLUS D'UN TOUR
DANS SA POCHE ! P.16
SPORT P.17

TOURISME
4 SAISONS P.18
FOIRE AGRICOLE
P.19

40° SAINT-GERVAIS
MONT-BLANC
D'HUMOUR P.20
VIE CULTURELLE
P.21

NOUVEAU
CONSEIL
DES ENFANTS
P.22

EXPRESSION
POLITIQUE
& ÉTAT CIVIL
P. 23

UNE JOURNÉE
AVEC LA
BRIGADE
BLANCHE P. 24



Olivia Grégoire, ministre du Tourisme salue le volontarisme des élus locaux

ACCUEILLIE À SAINT-GERVAIS LE 27 OCTOBRE DERNIER, OLIVIA GRÉGOIRE, MINISTRE DÉLÉGUÉE EN CHARGE DU TOURISME, EST VENUE CONSTATER SUR LE TERRAIN L'AVANCEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS PORTÉS PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE.

Après une visite sur les chantiers de l'ascenseur valléen et de l'ascenseur incliné à eaux usées, tous deux reliant prochainement le Fayet au bourg de Saint-Gervais, Jean-Marc Peilleux a évoqué les travaux du Tramway du Mont-Blanc au Nid d'Aigle (en cours) et le chantier de réaménagement du parc thermal (printemps 2024, voir page ci-contre), bénéficiant d'un important soutien de l'Etat dans le cadre du Plan Avenir Montagne.

« Madame le ministre est venue voir du concret. Elle a vu ce que fait la commune – au-delà des discours et des déclarations d'intentions de certains, car nous œuvrons à maintenir la population sur notre territoire, clé essentielle pour l'attractivité de la commune et pour l'accueil des touristes, dans une perspective à long terme. **Olivia Grégoire a également été épatée par la qualité de l'établissement thermal, par**

le caractère innovant de nos projets et la capacité des élus à les mettre en œuvre.

L'enjeu ? Permettre aux habitants de profiter au mieux de leur territoire d'une part, préparer l'évolution du tourisme vers une offre de loisirs à l'année d'autre part. J'ai remercié le ministre pour le soutien financier de l'État pour l'ascenseur à eaux usées et le réaménagement du parc thermal mais aussi fait part de mon regret : à ce jour, l'Etat n'a pas tenu ses engagements quant à une participation au financement de l'ascenseur valléen. Elle s'est engagée à examiner ma demande. »

Jean-Marc Peilleux a également rencontré à Paris Clément Beaune, ministre délégué aux Transports, fin novembre à l'occasion du Congrès des Maires pour poursuivre les échanges et étudier les soutiens que l'Etat pourrait apporter aux projets d'avenir de la commune.



Printemps Réaménagement du parc thermal

LA COMMUNE DOIT SON ESSOR À SES EAUX THERMALES : DÈS 1807 UN ÉTABLISSEMENT AVAIT OUVERT LA VOIE AUX BAINS DE SAINT-GERVAIS. LA COMMUNE OFFRE CE PRINTEMPS AU PARC THERMAL UNE CURE DE JOUVENCE.

A LA FOIS LIEU DE VIE ET LIEU DE PASSAGE, LE PARC THERMAL RENOUVE AVEC SA VOCATION ET SON LUSTRE D'ANTAN.

« CE N'EST PAS UNE RÉVOLUTION. LE PARC ÉTAIT ET DOIT REDEVENIR UN LIEN SOCIAL POUR LA COMMUNE ET TOUS SES HABITANTS. NOUS SOUHAITONS GOMMER LES ERREURS DU PASSÉ OU LES STIGMATES DU TEMPS POUR OFFRIR UN LIEU D'ACCUEIL ET DE PROMENADE EN PHASE AVEC LE RYTHME ET LA QUALITÉ DE VIE DANS TOUS LES BOURGS DE SAINT-GERVAIS. »

ZOOM SUR...



L'AMICALE DU PETIT TRAIN DU PARC THERMAL FÊTE SES 20 ANS

EN 2004, MICKAËL FARMER FINANCE LES PREMIÈRES LOCOMOTIVES ET LES PREMIERS RAILS, DONT IL FAIT DON À LA COMMUNE, MICHEL SIROP POSE LES RÉSEAUX AVEC LES SERVICES TECHNIQUES. LAURENT SUCHAIRE TRAVAILLE DEPUIS 24 ANS AU MONT-BLANC EXPRESS. MÉCANO FERROVIAIRE, IL REJOINT TRÈS VITE LE BINÔME COMME RESPONSABLE TECHNIQUE. DEVENU PRÉSIDENT DE L'AMICALE, IL RACONTE 20 ANS DE PARTAGE À HAUTEUR DE RAILS.

Dès la 2^e saison du petit train du parc thermal, nous avons refait tout le réseau, modifié les rails. J'ai construit toutes les machines, avec l'idée en tête mais aucun plan. Je suis à la fois ferronnier, soudeur, fraiseur, peintre, mécanicien... **le petit train du parc thermal, c'est le travail d'une vie !**

Le réseau ferroviaire est un petit milieu. Nous avons un réseau cousin en Suisse, le Vapeur Parc à Sion, avec qui nous échangeons beaucoup sur la technique et les matériels. On appartient aussi à la CAV, Confrérie des

ment mal

DIMENSION HORIZONTALE : 4 lieux stratégiques au cœur du parc thermal

ACCOMPAGNÉE PAR LE CAUE DE LA HAUTE-SAVOIE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT), LA COMMUNE POURSUIT SES TRAVAUX POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE LOCALE, QUI FAIT ÉCHO À LA MONTÉE EN GAMME DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL. LE MAIRE JEAN-MARC PEILLEX DÉTAILLE LES AMÉNAGEMENTS RETENUS.

1 REDONNER DU CACHET À L'ENTRÉE DU PARC

Niché au creux du vallon, le parc thermal reste paradoxalement peu visible et identifiable depuis l'extérieur. Quelques places de stationnement et plusieurs panneaux attirent l'œil plus que le portail séculaire. En retrait de la route, son entrée s'efface presque derrière la courbe des rails du Tramway du Mont-Blanc.

« Nous reconstituons le mur d'enceinte originel, avec un tracé concave au lieu de convexe et voulons proposer autre chose que du goudron et 5 places de parking à l'entrée du parc. Un parvis plus accueillant suscitera l'envie des visiteurs. »

2 RENDRE SA PLACE AU VÉGÉTAL

« Le parc porte les stigmates d'un temps où on bétonnait et goudronnait beaucoup. Nous rendons de l'espace aux

tilleuls de l'allée emblématique qui mène aux Thermes, dont les racines sont emprisonnées. »

3 REQUALIFIER LES PARKINGS DE L'ÉTABLISSEMENT DES THERMES

« Nous faisons évoluer le grand terrain en terre qui sert de parking à proximité des Thermes, pour créer de petits îlots de 12 places de stationnement avec un enrobé perméable facilitant le drainage des eaux, à l'instar de ceux qui ont été réalisés à proximité de l'établissement thermal. Il y aura des bornes de recharge électrique et des places d'accueil camping-cars. »

4 AMÉLIORER LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

« Nous réduisons le gabarit de la voirie et séparons les sentiers piétons de la route, pour les rendre plus sûrs et plus lisibles d'une part, sécuriser les accès d'autre part. »

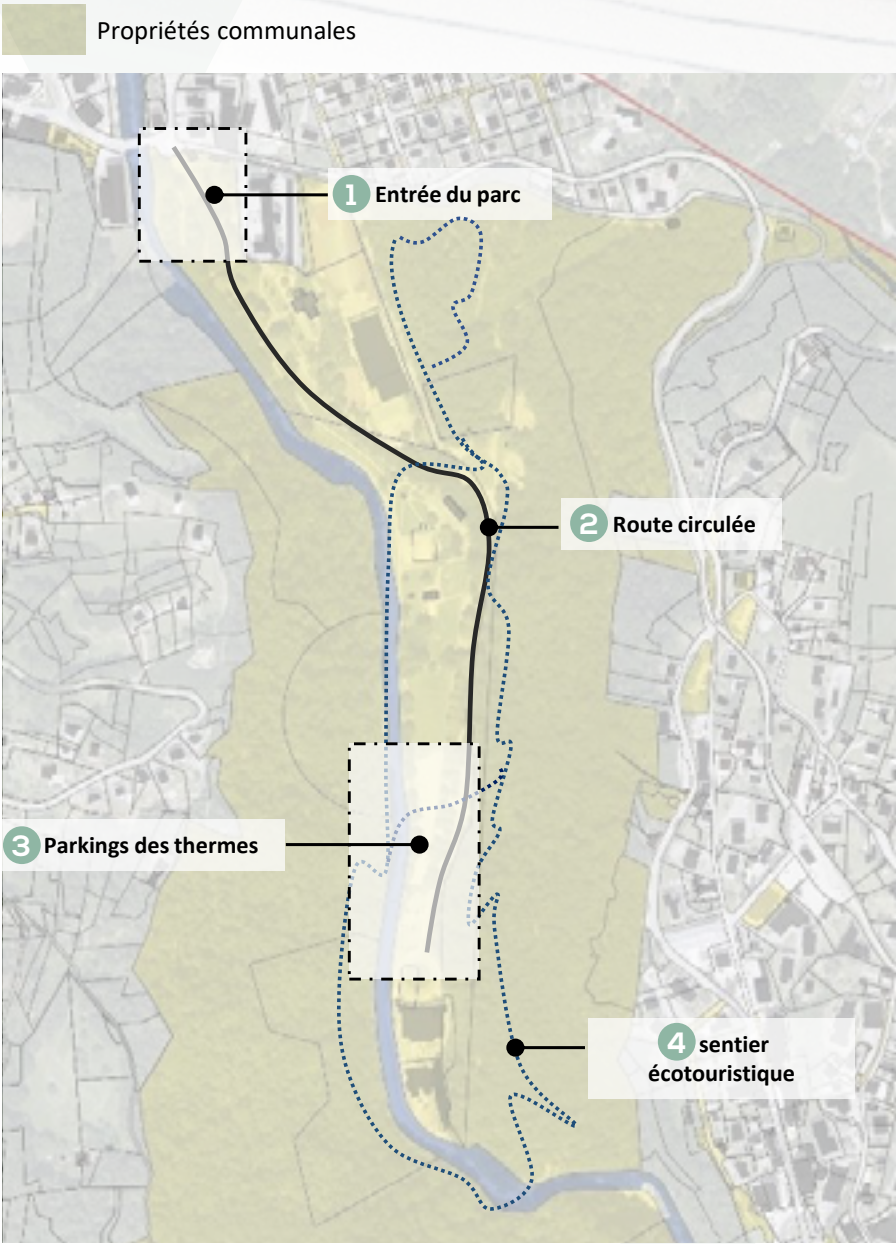
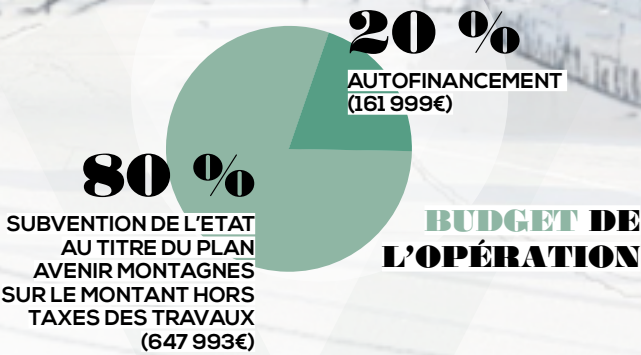


Amateurs de Vapeur. Elle fixe un cadre technique normatif, à partir duquel chaque réseau établit ses propres règles. **Nous avons choisi de fonctionner comme un chemin de fer touristique** : circulation, formation... tout est écrit, classé et archivé. L'été, nous sommes ouverts 3 jours/semaine. On roule à 7km/h, en transportant 4 adultes ou 8 enfants. **Chaque été, nous accueillons entre 12 000 et 14 000 personnes** – mais on est déjà monté jusqu'à 27 000 personnes ! En 10 ans, on a perdu la moitié de notre fréquentation en intersaison : on compte sur l'ascenseur à eaux usées pour renouveler notre public. Pour prendre le petit train, pas besoin de billet. Pour que le train soit accessible au plus grand nombre, Mickaël Farmer avait mis en place une tirelire : depuis 20 ans, chacun met ce qu'il veut. Cette tirelire finance l'entretien du réseau et le

repas des bénévoles. L'amicale compte 30 personnes, nous formons une petite famille : le vice-président a 21 ans, le petit-fils de Mickaël Farmer est notre trésorier, nous avons 5 jeunes entre 11 et 17 ans. Ils passent un « permis » à 14 ans et apprennent tous les postes pour acquérir de l'autonomie : caisse, chef de gare, chef de quai, aiguilleur...

Nos projets ? Aggrandir le hangar des trains, acquérir plus de wagons pour transporter davantage de passagers et faire tourner une automotrice à crémaillère.

Du 9 au 11 août 2024, nous fêtons les 20 ans du petit train. Des machines de l'extérieur viendront tourner sur notre réseau, il y aura des chants, des danses, des cérémonies, des animations, des surprises. On est heureux de fêter cet anniversaire tous ensemble !



DIMENSION VERTICALE : 2 coteaux en balcon autour du parc

1,6 km de sentiers serpentent depuis le parc thermal jusqu'au bourg de Saint-Gervais rive gauche et rive droite, avec une dénivellée maximale de 135m. Au fil des pas, la pente est parfois marquée, les sentiers étroits... et l'environnement insuffisamment valorisé.

Accompagnée par l'ONF, la commune va créer **des sentiers nature écotouristiques plus accessibles**, structurés autour d'un axe nature & santé en phase avec l'offre bien-être des Thermes.

« Sur les deux coteaux du Parc, nous réhabilitons les sentiers et installons une signalétique claire, du mobilier et des sculptures en bois, des belvédères de repos et de pique-nique. » L'ONF assurera le nettoyage des arbres en fin de vie et la replantation avec les écoles, comme cela a déjà été fait à plusieurs reprises.

Les travaux seront finalisés pour l'été.



Mobilité Décarboner les trajets quotidiens

LES DEUX GRANDS PROJETS DE MOBILITÉ DU TERRITOIRE PORTÉS PAR LA MUNICIPALITÉ ONT DÉSORMAIS UN NOM. L'ASCENSEUR DES THERMES ET LE VALLÉEN SONT LES DEUX MAILLONS CLÉS D'UNE NOUVELLE MANIÈRE DE SE DÉPLACER À SAINT-GERVAIS. L'AMBITION ? FACILITER LES TRAJETS DOMICILE/TRAVAIL, PERMETTRE À CERTAINS FOYERS DE S'AFFRANCHIR DE LA VOITURE, CONTRIBUER À L'ADOPTION DE NOUVEAUX USAGES AU QUOTIDIEN.

Deux ascenseurs, deux gares de départ au Fayet. La confusion entre les deux projets est compréhensible, mais il s'agit bien de deux offres de mobilité différentes.

Le maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peilleux, rappelle succinctement le rôle de chaque ascenseur : « "l'ascenseur des Thermes" (ascenseur incliné à eaux usées) reliera les deux étages de la commune avec un petit débit : 16 passagers toutes les 5 minutes. C'est le principe d'un ascenseur d'immeuble : on attend, on monte, il n'y a pas de personnel, c'est gratuit. Il s'agit d'un service porté par la commune, non soumis à la réglementation du transport public. Le Valléen, c'est un transport

public permanent, rythmé par une première et une dernière benne, correspondant au 1^{er} et au dernier train, qui a vocation à assurer la liaison sur le dernier km. Il s'agit de la nouvelle génération de transport câblé urbain : un débit performant pouvant atteindre 2 600 personnes/h en période de pointe, moins de personnel et des techniques industrielles qui ont réglé efficacement la problématique du bruit. »

LA COLONNE VERTÉBRALE DE LA MOBILITÉ LOCALE

De la lenteur et de la rapidité. Du lien social et de la performance. Sans tomber dans la caricature, l'ascenseur des Thermes et le Valléen répondent donc à **des enjeux et des usages bien différents.**

Tous deux s'inscrivent dans une vision transversale de la mobilité sur le territoire : ils en constituent la colonne vertébrale, à laquelle seront adossés d'autres services. A quelques mois de leur mise en service, présentation du maillage envisagé, avec les gains pressentis pour la qualité de vie des habitants et visiteurs.

L'ASCENSEUR DES THERMES

Cet ascenseur est **un mode de transport intergénérationnel et inclusif entre les deux principaux bourgs de la commune, pour tous** : curistes, lycéens, travailleurs ou vacanciers, familles avec poussette, cyclistes et VTTistes...

La gare aval sera située au fond du parc thermal du Fayet, 2^e bourg de la commune par sa population. Porte d'entrée de Saint-Gervais dans la vallée de l'Arve, le Fayet accueille la gare SNCF, un centre sportif complet, le casino, les Thermes.

La gare amont sera située 177 m de dénivelé plus haut, ou 6 km par la route. Le bourg de Saint-Gervais accueille le plus grand nombre d'habitants permanents et une multitude de services aux habitants : commerces, services publics, équipements sportifs et culturels...

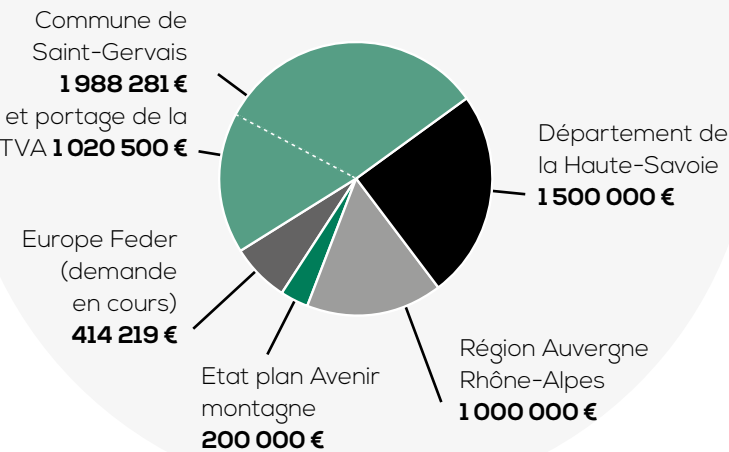
Jean-Marc Peilleux expose : « l'envie de relier le bas et le haut par tous les moyens ne date pas d'hier, il y avait déjà eu un projet de funiculaire. C'est un projet mûrement réfléchi. »

L'ascenseur prend vie sur une idée ancienne de Mickaël Farmer. La gare aval portera son nom.



ASCENSEUR DES THERMES CÔÛT TOTAL

6 123 000 € TTC
(5 102 500 € HT)



L'ASCENSEUR VALLEEN

« Le terme d'ascenseur valléen regroupe à la fois « le Valléen », transport public annuel et le télécabine Saint-Gervais/Le Bettex, transport touristique saisonnier. En favorisant une mobilité fluide sur plusieurs étages de la commune, ce projet contribue à soutenir un tissu social, touristique et économique plus durable à Saint-Gervais. »

Le Valléen entre la gare du Fayet et la rive gauche de Saint-Gervais est **un transport en commun par câble déclaré d'intérêt général**, approuvé en Conseil municipal fin août 2022. Il a vocation à absorber un flux de trafic important : avec un débit moyen de 1 600 personnes/h, il permettra de décongestionner la route départementale et de réduire jusqu'à 15 % les émissions de CO2. **Cet équipement tissera du lien social, comme l'a fait le pont de Saint-Gervais.**

Un projet de ce type avait déjà été proposé par Gabriel Viard, exploitant alors ces remontées mécaniques, en

1984 : il s'agissait de relier Domancy et Le Bettex. « Il y a eu tellement de manque de courage politique jusqu'ici que rien n'aboutissait. Pour rappel, le projet que nous portons faisait partie de notre programme électoral en 2020 mais aussi de celui de la liste de la minorité. 100 % des élus ont voté les délibérations. Nous ne faisons que respecter la parole donnée aux électeurs. »

Le télécabine Saint-Gervais/Le Bettex qui va remplacer le DMC partira de la gare amont du Valléen. La commune a avancé la date de remplacement de la télécabine touristique vers le Bettex pour installer un appareil moins énergivore et accessible PMR.

« Nous avons obtenu un soutien financier sur la totalité du projet, conjointement supporté par la Région Auvergne Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, le délégataire STBMA et la commune. L'Etat examine la faisabilité d'une contribution au projet. »



ALEXANDRE MERLIN,
DIRECTEUR DE LA STBMA

« Sans partenariat public-privé, le type d'investissements nécessaires à l'ascenseur valléen n'est plus possible. Avec le Valléen, on casse la dénivelée : nous avons choisi les bennes pour qu'on puisse monter avec un vélo, cet appareil favorise de nouvelles mobilités sur le plateau en permettant aux gens de s'affranchir de la voiture.

L'ascenseur valléen va changer notre vie à l'année : la STBMA augmente sensiblement le nombre de ses salariés permanents, avec environ 10 nouveaux emplois. C'est une charge salariale supplémentaire, mais nous faisons avec la commune le pari que c'est la bonne voie. Nous sommes dans l'action pour accompagner les nouvelles mobilités sur le territoire. »

Le chantier a débuté en juin 2023, avec la partie génie civil pour les gares de départ et d'arrivée, les lignes, les pylônes, les bâtiments. Le montage de l'appareil est prévu dans l'hiver. **Toutes les entreprises sont des acteurs locaux :** appareils Poma, bâtiments Abbé (Le Fayet) et BOMA (Passy), terrassements Benedetti-Guelpa (Passy), maîtrise d'oeuvre DCSA (Chamonix).

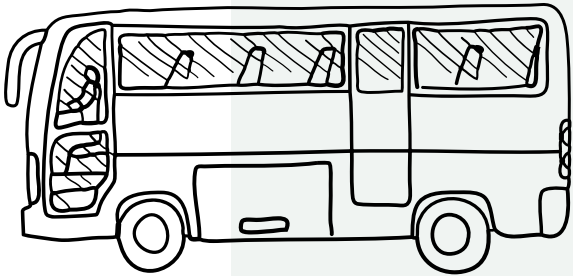


LES SERVICES DE NAVETTES ET TRANSPORT À LA DEMANDE

Maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex est aussi Président de la Communauté de communes, en charge de la mobilité.

« Il y a une cohérence dans notre plan global de mobilité : je souhaite adosser le fonctionnement du Valléen à une nouvelle offre de transports locaux. Actuellement il existe à coté des transports réguliers de la région AURA, soit nos navettes touristiques Facilibus, soit le service intercommunal de transport à la demande Montebus.

Il nous faut travailler avec la région AURA sur la mise en place d'un réseau de transport public à l'année au bourg de Saint-Gervais pour rapprocher les habitants de la gare et du pôle d'échange et accompagner les usagers sur une nouvelle offre à l'année, notamment pour les trajets domicile-travail. La réflexion est en cours, nous serons opérationnels pour la livraison du Valléen et de l'ascenseur des Thermes. »



« JE SOUHAITE
ADOSSER LE
FONCTIONNEMENT
DU VALLEEN À UNE
NOUVELLE OFFRE DE
TRANSPORTS LOCAUX »

Nouvel élan pour le Nid d'Aigle

FERMÉ POUR TRAVAUX EN 2023 ET 2024, LE SITE SOMMITAL DU NID D'AIGLE EST EN PLEIN RÉAMÉNAGEMENT.

LA COMPAGNIE DU TRAMWAY DU MONT-BLANC CONDUIT ET RÉALISE LES TRAVAUX FINANCÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE, PROPRIÉTAIRE DU TRAIN. UNE SECONDE JEUNESSE POUR L'ARRIVÉE DU TRAMWAY DU MONT-BLANC AU SITE SOMMITAL ET L'ACCUEIL DES VISITEURS AU REFUGE.

Il aura fallu plus de 100 ans après leur arrêt pendant la Première Guerre mondiale pour relancer les travaux d'aménagement du site sommital du Nid d'Aigle.

Le projet comprend la sécurisation et la prolongation de la voie ferrée jusqu'au refuge du Nid d'Aigle d'une part, l'extension du refuge par la création d'un niveau inférieur dédié à l'accueil des visiteurs d'autre part.

VOIE FERRÉE : RAILS & NOUVEAU TERMINUS

- **Prolongation de la voie** sur 280 mètres linéaires et construction d'une galerie pare-blocs intégrée à la sortie du tunnel actuel, en partie remblayée, pour assurer un niveau optimal de protection,
- **Création du terminus** du TMB dans un site plus sécurisé, avec arrivée sur une voie unique.

LA HAUTE-SAVOIE, PARTENAIRE CLÉ DU TMB

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie a renouvelé en mai 2020 la concession attribuée à la Compagnie du Tramway du Mont-Blanc pour gérer le Tramway du Mont-Blanc jusqu'en 2035 (15 ans), avec deux objectifs : pérenniser le service public du TMB dans le respect des valeurs montagnardes et rechercher l'exemplarité environnementale, dans le cadre des projets et de l'exploitation.

Le Département finance les travaux et les équipements réalisés par la Compagnie du Tramway du Mont-Blanc à hauteur de 70M€, dont 30M€ pour les nouvelles motrices.

**PÉRENNISER
LE SERVICE
PUBLIC DU TMB
ET RECHERCHER
L'EXEMPLARITÉ
ENVIRONNEMENTALE**

REFUGE DU NID D'AIGLE : EXTENSION ET MODERNISATION DU BÂTIMENT & PRÉSERVATION DU SITE

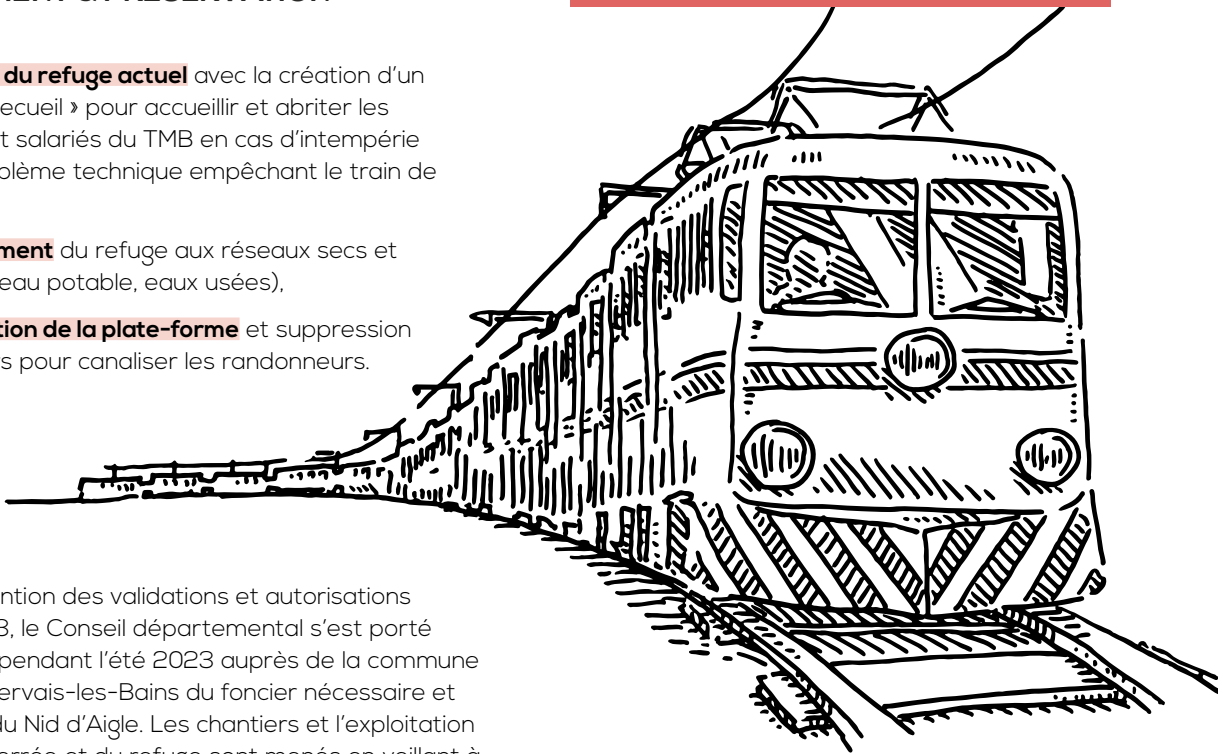
- **Extension du refuge actuel** avec la création d'un « volume recueil » pour accueillir et abriter les visiteurs et salariés du TMB en cas d'intempérie ou de problème technique empêchant le train de circuler,
- **Raccordement** du refuge aux réseaux secs et humides (eau potable, eaux usées),
- **Renaturation de la plate-forme** et suppression de sentiers pour canaliser les randonneurs.

Après obtention des validations et autorisations début 2023, le Conseil départemental s'est porté acquéreur pendant l'été 2023 auprès de la commune de Saint-Gervais-les-Bains du foncier nécessaire et du refuge du Nid d'Aigle. Les chantiers et l'exploitation de la voie ferrée et du refuge sont menés en veillant à optimiser les ressources (bilan carbone, cycle de vie...).

ACCÉDER AU SITE DU NID D'AIGLE DURANT LES TRAVAUX

Durant la période d'ouverture estivale (mi-juin à fin septembre), accès via 2 terminus grand public provisoires positionnés à Bellevue et au mont Lachat.

L'accès au Mont-Blanc pour les alpinistes se fait par trois trains spéciaux journaliers les acheminant au plus près du Nid d'Aigle et un sentier provisoire balisé contournant la zone de chantier du Nid d'Aigle.



EN CHIFFRES...

FRÉQUENTATION

140 000
À **160 000**

PASSAGERS/AN DEPUIS 2019

DÉNIVELLÉ

580 m AU FAYET
À **2372 m** AU NID D'AIGLE

Refonte du site internet : synergie Mairie/Office

MIS EN LIGNE LE 7 NOVEMBRE, LE NOUVEAU SITE INTERNET DE SAINT-GERVAIS EST L'ABOUTISSEMENT D'UN AN DE TRAVAIL. CÔTÉ CONCEPTION, L'ÉQUIPE A RELEVÉ UN VRAI DÉFI TECHNIQUE. CÔTÉ UTILISATEURS, LE MOT D'ORDRE EST DOUBLE : SIMPLICITÉ ET HARMONISATION DE L'INFORMATION. EXPLICATIONS 2.0.

CÔTÉ SÉJOURNER, le site est conçu autour de 3 parcours différents :

- **« je m'informe »** est factuel et concentre les infos pratiques : plans, brochures, webcams, ouverture des pistes...
- **« je m'inspire »** propose une découverte de la destination pour préparer un séjour et faire découvrir les expériences riches en émotions alpines à vivre à Saint-Gervais,
- **« j'ai envie »** met l'accent sur l'offre du territoire : restaurants, activités sportives, rendez-vous culturels...

L'idée générale est de contextualiser davantage l'information et d'éditorialiser au maximum

l'offre du territoire. Des passerelles entre les 3 parcours assurent la fluidité des recherches pour les visiteurs du site et améliorent le référencement de la destination dans les moteurs de recherche.

CÔTÉ VIVRE, un moteur de recherche doté des dernières technologies (intelligence artificielle) **facilite l'accès à l'information : démarches en ligne, magazine municipal...** Enfin, le site ne présente plus les infrastructures municipales uniquement sous l'angle pratique, mais aussi la palette d'activités réalisables sur chaque site, via des témoignages et des articles qui « racontent » l'expérience ou l'animation à découvrir sur place.

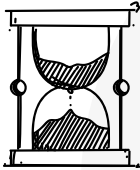


« WWW.SAINTGERVAIS.COM, C'EST UN UNIVERS WEB OÙ LA MAIRIE ET L'OFFICE DE TOURISME COHABITENT DANS UNE BELLE SYNERGIE »

MATHIEU BARBIER, CHARGÉ DE PROJET DIGITAL DE L'OFFICE ET DE LA MAIRIE ET PILOTE DE LA CONCEPTION DU SITE.

« CONCRÈTEMENT, NOUS NE DISSOCIONS PLUS LA PRODUCTION DES CONTENUS POUR DEUX SITES INTERNET DISTINCTS. NOUS AVONS REMIS À PLAT TOUTE L'ARBORESCENCE ET CONÇU UN SITE UNIQUE AVEC UN ACCÈS PORTAIL AUX SERVICES DE SAINT-GERVAIS POUR LES HABITANTS ET VISITEURS, AVEC LA POSSIBILITÉ PERMANENTE DE CHANGER D'UNIVERS ENTRE « SÉJOURNER » ET « VIVRE » À SAINT-GERVAIS ».

EN CHIFFRES...



5 ans

DURÉE DE VIE MOYENNE D'UN SITE INTERNET TRADITIONNEL

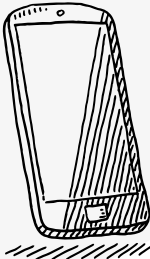


75 000€

COÛT DE LA REFONTE DU SITE WWW.SAINTGERVAIS.COM

+ de 2,5 M

DE PAGES VUES SUR 1 AN (JUIN 2022 À JUIN 2023)



2/3

PART DES USAGERS QUI UTILISENT LEUR SMARTPHONE POUR ACCÉDER À INTERNET (GOOGLE ANALYTICS 2022)

+ de 1,2M

DE VISITES SUR LA MÊME PÉRIODE

Pour chaque parcours, l'information est claire et facilement accessible, la navigation est intuitive et va à l'essentiel.

UN SITE BIEN PENSÉ POUR DURER

Pour les internautes, les gains en termes de référencement et de performance sont assez peu visibles. Or, **le site est un concentré d'innovations**, fruit d'un travail pointu mené durant 1 an avec l'agence Raccourci, spécialisée dans le développement de sites e-tourisme. « Une refonte réussie s'appuie avant tout sur l'accompagnement d'une AMO spécialisée, la rédaction d'un cahier

des charges exigeant et une stratégie de contenus pensée en amont. »

L'enjeu pour Saint-Gervais : conserver les acquis et le référencement des sites de la mairie et de l'Office de tourisme. Conçu avec les technologies et les outils les plus performants du marché, optimisé pour un usage mobile, le site est techniquement parfaitement armé à bien vivre et bien vieillir.



PROJECTIONS CHEZ VOS COMMERCANTS : toujours plus de proximité

Depuis le précédent numéro de Projections, votre magazine est aussi disponible gratuitement chez les commerçants de la commune, dans une boîte conçue pour l'occasion. L'installation test menée sur le numéro été nous conduit à renouveler

le dispositif : près de 800 exemplaires supplémentaires ont été distribués ! Une évolution qui fait écho à celle du site internet, pour un meilleur accès à l'information pour tous – que vous soyez des habitants connectés ou non.

Impôts locaux : Saint-Gervais bien positionnée

L'ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE S'ÉTAIT ENGAGÉE DEPUIS 2004 À POURSUIVRE LA BAISSÉ DE LA PRESSION FISCALE. LA DIMINUTION EST UNE RÉALITÉ, ALORS MÊME QUE L'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES EST GLOBALEMENT MISE À MAL PAR LES TENSIONS FONCIÈRES.

FISCALITÉ COMMUNALE : la baisse continue

Choisir de vivre en montagne ne doit pas se payer doublement par des impôts locaux qui nuiraient au pouvoir d'achat des habitants.

Le tableau ci-dessous reprend les taux d'imposition des 4 impôts locaux, tous en baisse régulière depuis 2004 :

- 9,83% pour la taxe d'habitation,
- 9,03% pour la taxe Foncier Bâti,
- 12,95% pour la taxe Foncier Non Bâti,
- 12,15% pour la Contribution Foncière des Entreprises.

Une promesse tenue et que la Commune compte poursuivre.

EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION (HABITATION, FONCIER ET CFE) DE 2002 À 2023

TAXES	TAXE HABITATION	DÉP. 74 TH	TOTAL	TAXE FONCIER BÂTI	DÉP. 74 FONCIER BÂTI	TOTAL	TAXE FONCIER NON BÂTI	DÉP. 74 FONCIER NON BÂTI	TOTAL	CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	DÉP. 74 CFE	TOTAL
2002	15,53%	6,54%	22,07%	19,76%	12,03%	31,79%	46,66%	2,15%	48,81%	21,04%	6,04%	27,08%
2003	15,53%	6,54%	22,07%	19,76%	12,03%	31,79%	46,66%	2,15%	48,81%	21,04%	6,04%	27,08%
2004	14,99%	6,54%	21,53%	19,07%	12,03%	31,10%	45,04%	2,15%	47,19%	20,31%	6,04%	26,35%
2005	14,96%	6,54%	21,50%	19,04%	12,03%	31,07%	44,95%	2,15%	47,10%	20,27%	6,04%	26,31%
2006	14,92%	6,54%	21,46%	18,98%	12,03%	31,01%	44,82%	2,15%	46,97%	20,21%	6,04%	26,25%
2007	14,80%	6,54%	21,34%	18,83%	12,03%	30,86%	44,47%	2,15%	46,62%	20,05%	6,04%	26,09%
2008	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%	12,03%	30,81%	44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2009	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%	12,03%	30,81%	44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2010	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%	12,03%	30,81%	44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2011*	21,30%		21,30%	18,78%	12,03%	30,81%	46,50%		46,50%	26,04%		26,04%
2012*	21,30%		21,30%	18,78%	12,03%	30,81%	46,50%		46,50%	26,04%		26,04%
2013*	21,17%		21,17%	18,67%	12,03%	30,70%	46,22%		46,22%	25,88%		25,88%
2014*	20,98%		20,98%	18,50%	12,03%	30,53%	45,80%		45,80%	25,65%		25,65%
2015*	20,79%		20,79%	18,33%	12,03%	30,36%	45,39%		45,39%	25,42%		25,42%
2016*	20,58%		20,58%	18,15%	12,03%	30,18%	44,94%		44,94%	25,17%		25,17%
2017*	20,50%		20,50%	18,08%	12,03%	30,11%	44,77%		44,77%	25,07%		25,07%
2018*	20,30%		20,30%	17,90%	12,03%	29,93%	44,32%		44,32%	24,82%		24,82%
2019*	20,10%		20,10%	17,72%	12,03%	29,75%	43,88%		43,88%	24,57%		24,57%
2020*	20,10%		20,10%	17,54%	12,03%	29,57%	43,44%		43,44%	24,32%		24,32%
2021*	20,10%		20,10%	29,51%		29,51%	43,35%		43,35%	24,27%		24,27%
2022*	20,10%		20,10%	29,21%		29,21%	42,92%		42,92%	24,03%		24,03%
2023*	19,90%		19,90%	28,92%		28,92%	42,49%		42,49%	23,79%		23,79%
BAISSE DE 2002 À 2023 :			-9,83%			-9,03%			-12,95%			-12,15%

*Taxe d'habitation : depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (6,54%)
*Foncier Bâti : depuis 2021 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (12,03%)
*Taxe Foncier non Bâti : depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (2,15%)
*Taxe Contribution Foncière des Entreprises : depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (6,04%)

FISCALITÉ DES COMMUNES DE MONTAGNE :

Saint-Gervais en situation favorable

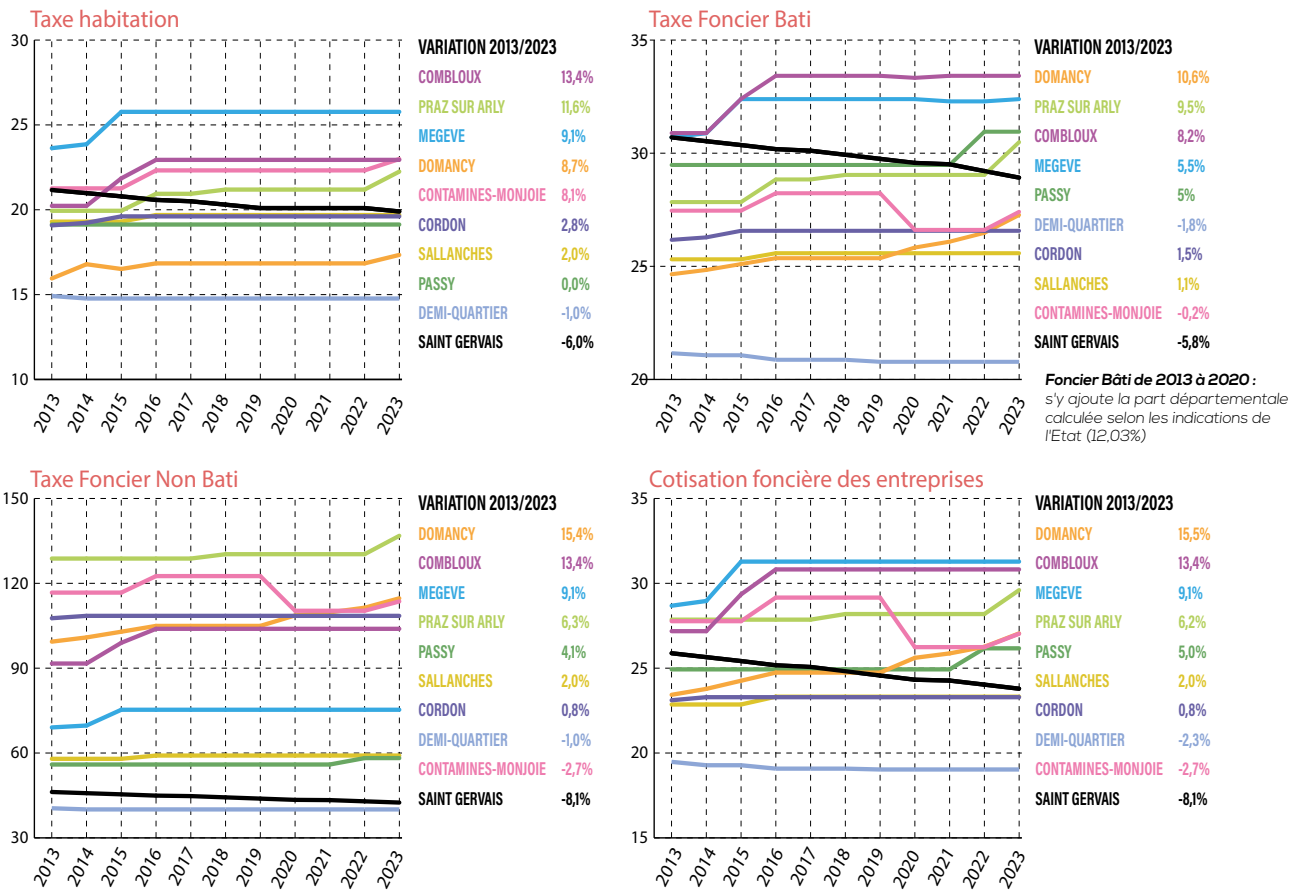
Sur les dix communes de la CCPMB, trois sont des communes de plaine, sept sont des communes de montagne, leur situation impactant la fiscalité locale. Les graphiques ci-contre présentent les taux d'imposition de ces communes sur les 10 dernières années et la bonne position globale de Saint-Gervais au sein de cet échantillon en termes de maîtrise des taux :

- taxe d'habitation : 3^e/7,
- taxe foncier bâti : moyen 5^e/7,
- taxe foncier non bâti : très bon 2^e/7,
- contribution foncière des entreprises : 3^e/7.

En regard de chaque graphique figure la variation du taux d'imposition sur la période 2013-2023 : une évolution à la baisse ou à la hausse, toujours mieux maîtrisée à Saint-Gervais.

Lors de la visite à Saint-Gervais de Madame Olivia Grégoire, ministre en charge du Tourisme, le maire a fait part de son opposition à l'application dans sa commune de l'augmentation de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, estimant qu'il est préférable d'inciter et d'encourager les propriétaires à louer leurs biens plutôt que de taxer et pénaliser tous les propriétaires de résidences secondaires, dont certains sont des habitants permanents.

TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE VOTÉS PAR LES COMMUNES



Saint-Nicolas/ Saint-Gervais les Bains, 50 ans de vie commune

ACTÉE LE 1^{er} JANVIER 1974, L'ASSOCIATION ENTRE SAINT-NICOLAS ET SAINT-GERVAIS A FAIT BEAUCOUP PARLER. QUAND CERTAINS ONT VU CETTE DATE COMME UNE FIN, D'AUTRES L'ONT CONSIDÉRÉE COMME UN DÉBUT, UN ÉLAN POUR LA NOUVELLE COMMUNE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS.

JEAN-MARC PEILLEX
maire de Saint-Gervais



Saint-Nicolas n'a pas perdu son âme. Il ne s'agissait pas d'une fusion absorption :

les deux collectivités avaient chacune leurs besoins et leurs raisons dans le choix de créer une nouvelle commune au périmètre des deux.

Les cérémonies du cinquantenaire de l'association entre Saint-Nicolas et Saint-Gervais ont été pensées autour d'un triptyque « se souvenir, rappeler, apprendre ». Il n'est pas question de conquête : l'esprit de la cérémonie qui s'est tenue à Saint-Nicolas le 29/12 et à Saint-Gervais le 30/12, c'est de partager le chemin accompli ensemble au sein de la nouvelle commune de Saint-Gervais les Bains.

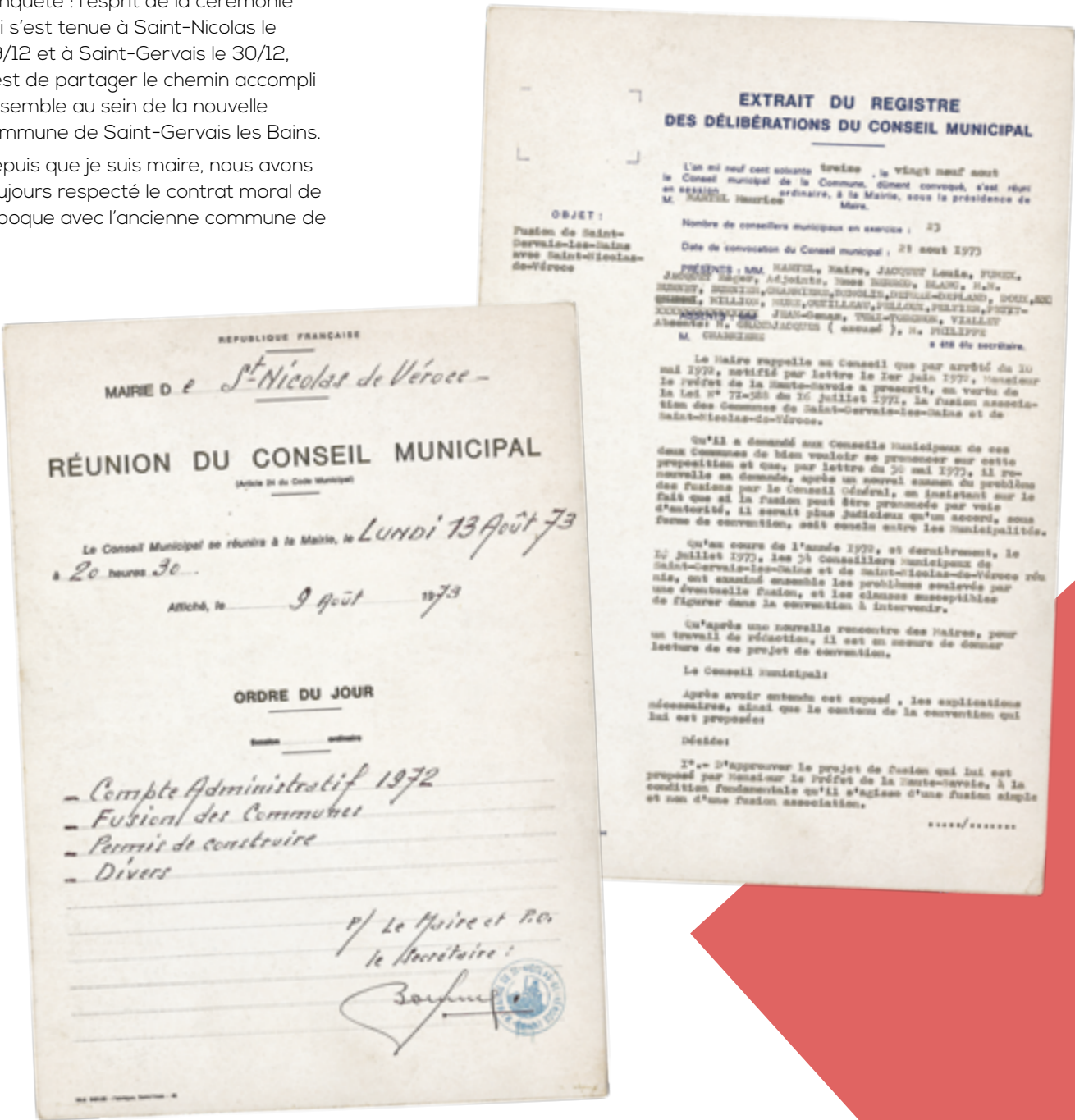
Depuis que je suis maire, nous avons toujours respecté le contrat moral de l'époque avec l'ancienne commune de

Saint-Nicolas. Depuis plus de 20 ans, nous travaillons pour dynamiser le village : l'épicerie, l'école de ski, le nouveau cimetière, le maintien de l'école, la salle communale illustrent notre implication réelle. Et nous engageons réellement des moyens : la réfection des églises de Saint-Nicolas et Saint-Gervais représente 4M€ de travaux pour chacune.

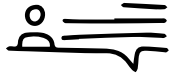
Nous accompagnons Saint-Nicolas avec la même attention que tout autre hameau ou bourg de la commune. L'objectif n'est pas de créer de l'uniformité mais d'unifier le territoire dans le respect des particularités.



« L'OBJECTIF N'EST PAS DE CRÉER DE L'UNIFORMITÉ MAIS D'UNIFIER LE TERRITOIRE DANS LE RESPECT DES PARTICULARITÉS. »



ALAIN DELACHAT, adjoint spécial à Saint-Nicolas



Dans le cadre de mon 5^e mandat, je suis adjoint spécial à Saint-Nicolas depuis 2020. J'ai toujours

côté les Saint-Nicolatins.

Claude Guichard était le maire de Saint-Nicolas au moment de la réunion des deux communes. Il avait été élu en 1971. A l'époque, tout le monde parlait de « fusion », c'est même le terme des documents administratifs, mais les temps ont changé : on parle aujourd'hui d'association... entre Saint-Nicolas et Saint-Gervais ou entre Saint-Gervais et Saint-Nicolas – selon qui parle !

Le sujet avait déjà été évoqué par le maire précédent, Albert Jacquemoud, un vrai saint-nicolatin élu de 1959 à 1971. Il avait adressé en son temps un courrier au préfet pour suggérer une fusion, car la commune

ne s'en sortait pas. Il fallait alors financer l'extension du cimetière, des colonnes d'eau pour l'alimentation en eau potable pour les habitations (24 hameaux sur 1 602 hectares), le remplacement d'un vieil engin de déneigement et l'achat d'un camion poubelles pour débiter le ramassage des ordures ménagères... Saint-Nicolas n'était pas en capacité de supporter ces coûts, trop importants à l'échelle du village...

La fusion a été actée le 1^{er} janvier 1974, mais les débuts ont été difficiles. 75 à 80 % des habitants de Saint-Nicolas étaient contre la fusion. Certains ne descendaient plus au marché le jeudi car ils essayaient aussi des critiques de la part des habitants de Saint-Gervais. C'est comme ça qu'est née Solé Petuis, une association de défense des intérêts de Saint-Nicolas au sein de la nouvelle commune de Saint-Gervais.

Au fil des ans, tout le monde a compris que cette association apportait beaucoup à tous et que la démarche était à la fois raisonnable et indispensable.

Ce que faire terri veut dire

L'HISTOIRE COMMUNE DE SAINT-NICOLAS ET SAINT-GERVAIS EST PONCTUÉE DE RÉALISATIONS QUI SE FONT ÉCHO. CAR VIVRE ENSEMBLE, C'EST CHEMINER AU QUOTIDIEN AVEC DES PROJETS COMMUNS.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE RELIGIEUX

SAINT-NICOLAS

- agrandissement du cimetière circumpériphérique de l'église entre 1973 et 1990, puis en 2021.
- réfection de la toiture, de l'avant-toit et du clocher de l'église entre 1998 et 2001.
- restauration de l'église avec Grange Chavanis avec une aide financière de l'Etat en 2007-2008.
- coup de foudre sur le circuit électrique de l'église, réfection intérieure financée par l'assurance de la commune en 2018.

SAINT-GERVAIS

- restauration de l'église en 2014-2016 via des fonds européens Alcotra dans le cadre du projet Itinéras.

SENTIER DU BAROQUE

- campagne de restauration des chapelles initiée grâce au reliquat de fonds Itinéras, rénovation de toutes les chapelles de la rive gauche, de Cupelin à Véroce : un cheminement symbole de l'union réussie, inauguré en juin 2022.

CULTURE

SAINT-NICOLAS

- rénovation du presbytère en 2010, qui deviendra le musée du Trésor de Saint-Nicolas puis le Musée d'art sacré et des colporteurs. Projet de refonte de la scénographie, autour de la valorisation de l'identité locale.
- rénovation d'un local abandonné transformé en bibliothèque associative en 2019

« GRÂCE À L'ASSOCIATION AVEC SAINT-GERVAIS, SAINT-NICOLAS A GAGNÉ DE NOUVELLES CAPACITÉS FINANCIÈRES POUR GARANTIR SA PÉRENNITÉ. »



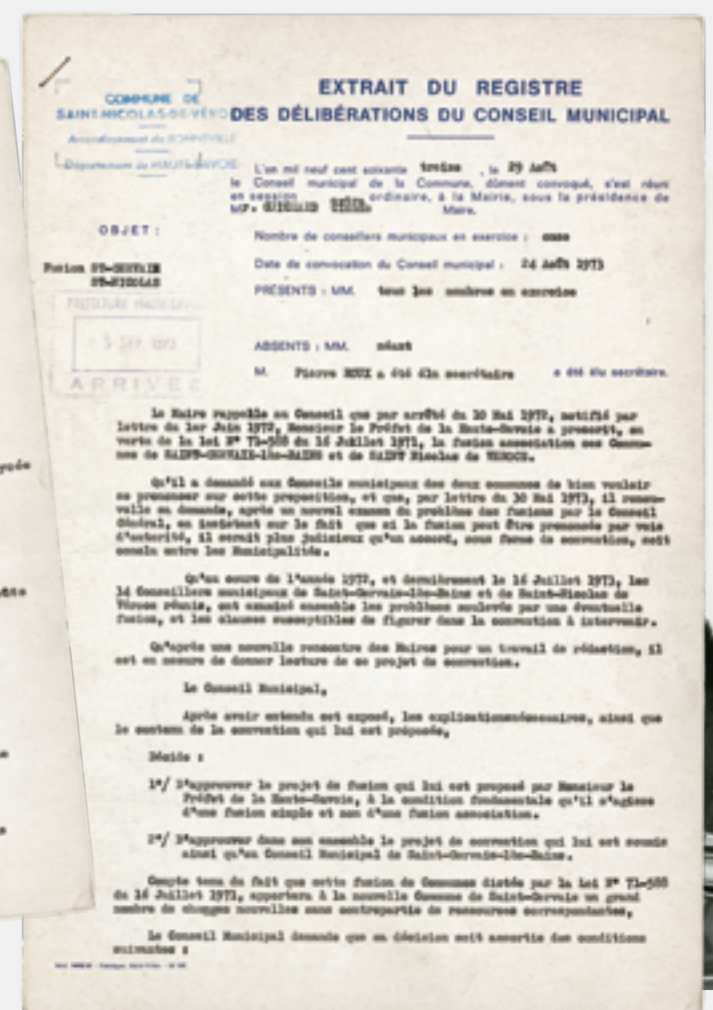
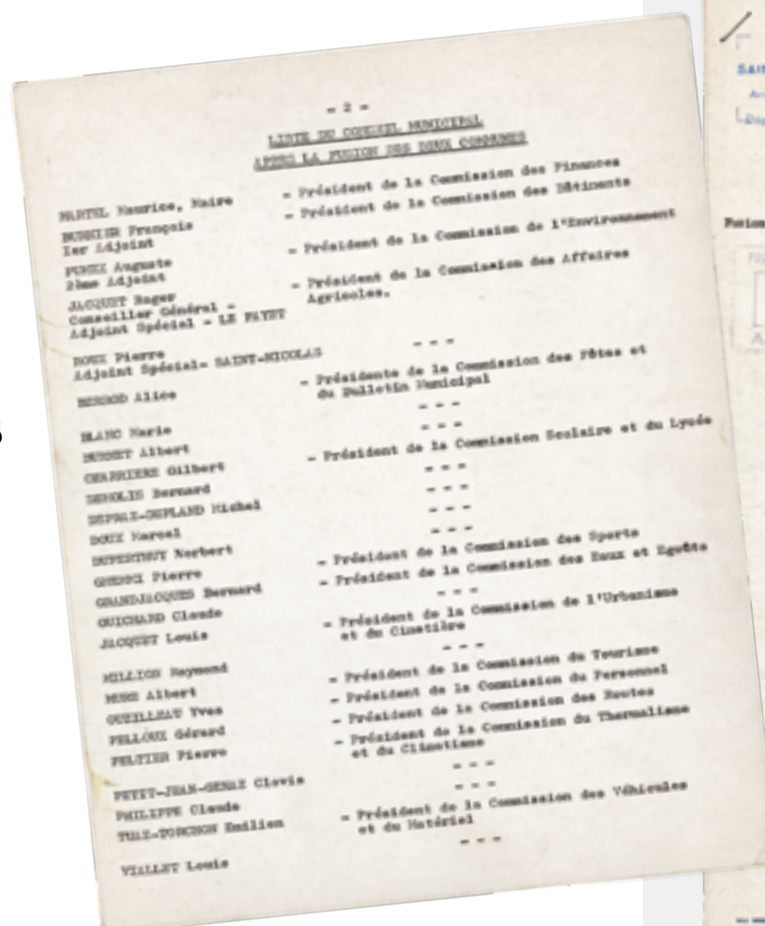
Au Moyen-Âge, Saint-Nicolas était la plus grosse commune du territoire... jusqu'au

XVIII^e siècle où l'un de ses hameaux, les Contamines, a pris son indépendance.

Grâce à l'association avec Saint-Gervais, Saint-Nicolas a gagné de nouvelles capacités financières pour garantir sa pérennité, tout en restant un petit village rural vivant de 215 habitants – contre 245 il y a 50 ans.

Grâce à l'association avec Saint-Nicolas, Saint-Gervais est entré dans la « cour des grands » : le Mont-Joly était un point stratégique vers Megève, passer de 2 000 m à 2 500 m d'altitude a offert à la nouvelle commune un champ de possibles pour le développement de l'offre touristique hivernale.

Un demi-siècle après, le bilan est positif pour tous. Dans les actions portées par l'équipe municipale, aucun hameau n'est oublié : du Fayet à Saint-Nicolas et Bionnassay, c'est une évidence de porter des actions en tous lieux du territoire.





LA CHAPELLE DU GOLLET SUR LE SENTIER DU BAROQUE

SAINT-GERVAIS

- Rénovation de la maison forte de Hautetour en 2012 (sur un financement Alcotra avec Courmayeur) et de La Cure en 2022 (dans le cadre d'un projet INTERREG avec Valgrisenche, suite du 1er projet Itinéras),
- refonte de la scénographie de Hautetour en 2024, ainsi que de l'extérieur de la Cure (façades et toiture),
- création de la bibliothèque municipale Fernand Braudel en août 2008.

VIE LOCALE

SAINT-NICOLAS

- Rénovation du bureau de l'Office de tourisme en 2005,
- La fermeture de l'école de Saint-Nicolas et de l'école du Gollet a pu être évitée en septembre 2003 grâce à la création du regroupement pédagogique réunissant les deux écoles, désormais appelé « école du Mont-Joly »,
- aménagement d'une aire de jeux et d'un parking de 40 places en 2019,
- ouverture de l'hôtel 5* l'Armanquette en juillet 2019,
- maintien des commerces de proximité : rachat de l'épicerie Le Galta par la commune en 2011, maintien d'une boulangerie transférée dans l'hôtel l'Armanquette.

SAINT-GERVAIS

- Restauration de l'école Maris Paradis en 2015 et de celle du Fayet en 2022,
- réfection de toutes les aires de jeux en 2018 et création d'un parking au Fayet en 2022.

DOMAINE SKIABLE

- Débuts du domaine skiable sous l'impulsion de Jean Lainé qui « skiait au Mont Joux depuis les années 60 » : après plusieurs tentatives pour exploiter le domaine skiable, il installe en 1970 « un télésiège et deux remonte-pentes » et un fil-neige pour les débutants, puis à l'été 1971

deux grands remonte-pentes, « celui du Gouet et de la Grande Côte »,

- reprise du domaine skiable en 1977 par Mr Ferrero, directeur de la Société d'Équipement Touristique de la Clusaz (SETLC). Création en 1983 par Mr Ferrero de la Société d'Équipement du Mont-Joly (SEMJ) qui fusionne en 2017 avec la STBMA présente sur le territoire depuis les années 2000,
- modernisation continue du domaine par la STBMA,
- remplacement en 2025 du télésiège fixe 2 places jusqu'au Plateau de la Croix par un appareil télépulsé, plus performant, mais toujours avec un petit débit adapté aux besoins : piétons, enfants en cours ESF...



MONT D'ARBOIS, DOMAINE SKIABLE DE SAINT-GERVAIS



EGLISE DE SAINT-NICOLAS



SAINT-NICOLAS DE VÉROCE, LE PLATEAU DE LA CROIX

Réfection de la mairie : une énergie commune

LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MAIRIE ONT ÉTÉ FINALISÉS À L'AUTOMNE. UNE RÉNOVATION D'ENVERGURE QUI VALORISE LE CACHET HISTORIQUE DU BÂTIMENT, TOUT EN RELEVANT LE DÉFI DE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE.

Désenfumage, couverture, isolation, zinguerie, fenêtres de toit... Le bâtiment nécessitait une vraie remise aux normes.

REPRISE COMPLÈTE DE LA COUVERTURE ET DU COMPLEXE D'ISOLATION

Ces travaux, réalisés sous la maîtrise d'œuvre de PLENITUDE – ZAGO, visaient à **limiter les dépenses énergétiques en hiver, les surchauffes estivales et l'émission de gaz à effets de serre**. La société Altibois a posé les échafaudages, assuré les travaux de couverture et la réfection des volets bois.

RÉNOVATION COMPLÈTE DES FAÇADES DE LA MAIRIE

Ces travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre des services techniques de la ville en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France et le coloriste consultant de la ville. L'entreprise Ligeon a effectué les ravalements : murs, boiseries et ferronnerie...

Des interventions secondaires ont aussi été réalisées : mise en place d'appareils économes à LED sur les façades, reprise d'une partie des relevés d'étanchéité des terrasses.

PERFORMANCE DU BÂTIMENT : LES GAINS ATTENDUS

GAIN D'ÉNERGIE PRIMAIRE :

42,7 %

GAIN D'ÉNERGIE FINALE :

32 %



BUDGET GLOBAL DE L'OPÉRATION

Le budget global de l'opération a atteint **588 000 € TTC**, toutes dépenses confondues : couverture, ravalement, frais de maîtrise d'œuvre, travaux étanchéité, éclairage, nettoyage des vitres, coordonnateur sécurité et protection de la santé, frais divers...

Le budget couverture représente à lui seul **441 517 € TTC**, avec le soutien financier de l'État à hauteur de 110 379 € au titre du « Fond vert – France Nation verte » et du Département de la Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'avenir et de solidarité 2023) à hauteur de 106 950 € TTC.



PATINOIRE : un escalier monumental à la mesure de l'infrastructure

L'escalier de la patinoire a été rénové dans un double souci esthétique et de sécurité. Construit selon des normes aujourd'hui dépassées, il était dans un état de dégradation avancé.

La commune a retenu la technique particulière de la préfabrication en maçonnerie qui a permis de **tenir les délais courts d'exécution du chantier** : les 6 semaines de fermeture de la patinoire au printemps 2023. La fabrication et le séchage effectués en amont de

l'intervention sur site garantissent un béton de grande qualité et d'une forte densité.

Une rampe d'accès permet aux hockeyeurs de rejoindre la patinoire avec leurs sacs lourds sans abîmer les nez de marche, les paliers en béton désactivé ont des vertus antidérapantes. Une petite place entre la route et l'escalier améliore la sécurité des piétons aux abords de la patinoire.

Montant des travaux : 151 893 € TTC

MICRO CENTRALE de Miage

La fin du chantier de la centrale de turbinage de Miage, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Total Energies, est repoussée au **printemps 2024** au lieu de décembre 2023. Courant novembre, l'usine était quasiment achevée, la turbine installée à l'intérieur, mais des éléments sur la prise d'eau restaient en attente suite à un défaut de livraison des équipements de génie civil (vannes...). Par ailleurs, les conditions météo ne permettent pas de travailler en sécurité pour construire en hiver la conduite en falaise.

Pour rappel, **la commune profite du chantier de turbinage pour installer en parallèle de la conduite d'eau un tuyau pour l'assainissement du village de Miage**, qui remplacera le réseau de collecte conçu par la commune à l'aval, vidangé une fois par an. Le tuyau d'évacuation des eaux usées du village de Miage enverra les effluents dans le réseau communal collectif courant 2024.

LA MAIRIE, ACTEUR LOCAL HISTORIQUE

L'HÔTEL DE VILLE ACTUEL EST UN BÂTIMENT CLÉ DANS LA VIE LOCALE DEPUIS LE XVIII^e SIÈCLE. AU FIL DES ANS ET DES ÉVÉNEMENTS, IL A CHANGÉ DE CONFIGURATION ET D'USAGES. UN « PERSONNAGE PUBLIC » RICHE DE PLUSIEURS VIES.

1699-1770 • MAISON FORTE

Le bâtiment est d'abord l'une des deux Maisons fortes du Comte de Montjoie, notée n°17674 sur la mappe sarde.

1770-1839 • MAISON GONTARD

En 1770, les héritiers du Comte revendent la Maison Forte à Pierre Gontard, père de Joseph Marie Gontard. En 1801, ce dernier rachète les parts de ses sœurs et fait du bâtiment sa maison jusqu'en 1838.



1838-1903 • LA MAISON DES SŒURS

Joseph Marie Gontard fait don de sa maison par testament à une congrégation religieuse pour y installer une école de filles. Mais c'est une autre communauté – les sœurs de Saint-Joseph – qui s'installe dans la maison et fait classe. Influencés par les Perroud de Bionnasset, les syndics de l'époque saisissent cette occasion pour remettre en cause le don testamentaire.

Les années 1850-1860 sont ponctuées de nombreux procès qui aboutissent à un compromis : le bâtiment devient la propriété du Bureau de bienfaisance et de charité (CCAS actuel), les sœurs, usufruitières, sont autorisées à y installer leur école, qui fonctionnera à partir de 1842.

En 1901, l'État leur retire le droit d'enseigner. Elles assurent alors des oeuvres de bienfaisance à la Maison Forte de Hautetour, propriété acquise par le père Duchaussoy (héritier du Dr Demey des Thermes) qu'il avait mise à leur disposition. Condamnées pour exercice illégal de la médecine, elles quittent Saint-Gervais en 1903.

1904 • MISE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le bureau de bienfaisance cherche un repreneur pour gérer le bâtiment et met la maison des Soeurs en adjudication.



1905-1909 • L'HÔTEL RÉGINA

En 1905, la maison est mise en location pour 18 ans, au bénéfice des sieurs Perroud et Laporte qui y établissent l'hôtel Régina. Les anciens jardins le long du Dard – notamment le hangar du haut, actuel terrain en amont de la fresque Durafour – sont loués à part. En 1909, l'hôtel est détruit par un incendie.



1910-1935 • L'HÔTEL DE LA POSTE

On reconstruit sur les ruines un nouvel hôtel qui accueille la Poste dans sa partie nord-est et donne son nom au bâtiment. L'hôtel de la Poste est exploité jusqu'en 1936, date à laquelle la commune récupère le bien et le transforme en Hôtel de ville.

En 1924, l'équipe d'Alfred Conseil avait défendu un projet de nouvelle mairie, sur des plans réalisés par l'architecte Hottegingdre. Faute de financements, le projet n'avait pas abouti.

1936 • L' HÔTEL DE VILLE ACTUEL

En 1935, le maire Alfred Conseil relance dans l'ancien hôtel de la Poste le projet d'une nouvelle mairie que réalise son cousin Marcel Conseil – élu maire en 1936. La mairie n'occupe alors que l'actuel cabinet du maire et la salle consulaire du premier étage. Le bâtiment accueille par ailleurs le bureau de poste (l'accueil actuel), la perception (bureaux actuels de l'urbanisme) et le bureau des guides (bureau de vie locale). Des logements de fonction pour le percepteur et le secrétaire général occupent le reste du bâtiment. L'ancien hangar des sœurs (terrain Duffoug) sert de garage aux services techniques.

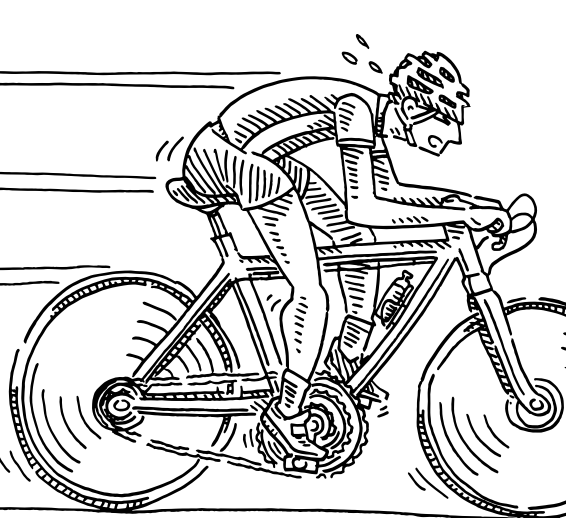


Plus d'un Tour dans sa poche !

SAINT-GERVAIS ET LE TOUR DE FRANCE ONT ÉCRIT ENSEMBLE UNE NOUVELLE PAGE DE LEUR HISTOIRE COMMUNE : 4 JOURS CONSÉCUTIFS – UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DE LA COURSE – ET UNE MYRIADE DE TEMPS FORTS.

Du 16 au 19 juillet, le Tour a brillé dans le monde entier depuis Saint-Gervais. En partage, une scène à ciel ouvert et aux panoramas exceptionnels, mais surtout une ferveur, un enthousiasme, un engagement collectifs qui ont contribué à faire de cette édition **une course portée par la passion.**

Drapeaux, banderoles, peintures murales dédiés aux coureurs et à l'épreuve ont décliné au fil des rues l'attachement profond de la commune et des visiteurs au cyclisme. Les services municipaux, l'Office de tourisme et les bénévoles – jusqu'à 200 par jour – ont joué un rôle crucial. Garantir la sécurité des coureurs et du public, faciliter le bon déroulement des trois étapes courues à travers le Pays du Mont-Blanc, animer la journée de repos, faire découvrir la destination à des centaines de journalistes, ramasser les déchets après le passage de la course, préparer les paniers pique-nique, installer des kilomètres de barrières : nuit et jour, **une organisation millimétrée, unanimement saluée.**



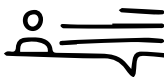
JEAN-MARC PEILLEX,
MAIRE DE SAINT-GERVAIS

« LE TOUR DE FRANCE C'EST VOUS, C'EST GRÂCE À VOUS. La commune de Saint-Gervais est très fière, et très enviée, de toujours pouvoir compter sur celles et ceux qui permettent ces beaux moments de vie. Durant quatre jours intenses, vous avez été les artisans de la réussite de cet événement emblématique. Votre esprit d'équipe et votre sens du service ont été remarquables ».



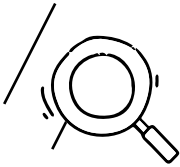
MARTIAL SADDIER,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-SAVOIE

QUEL BONHEUR DE VOIR L'ACCUEIL CHALEUREUX QUE SAINT-GERVAIS A SU RÉSERVER À LA 110^E ÉDITION DU TOUR DE FRANCE. Cet événement a été un moment exceptionnel pour la Haute-Savoie et l'enthousiasme de votre commune a contribué à son succès. Nous croyons fermement que le cyclisme est un sport qui incarne nos valeurs de santé, de bien-être et de respect de l'environnement, et nous continuons à le soutenir.



CHRISTIAN PRUDHOMME,
DIRECTEUR
DU TOUR DE FRANCE

AMIS SAINT-GERVOLAINS, VOTRE COMMUNE A ÉTÉ UN HÔTE EXEMPLAIRE, L'UN DES MAILLONS ESSENTIELS DE CETTE 110^E ÉDITION. Votre enthousiasme, votre bienveillance et votre professionnalisme ont marqué les esprits, créant une ambiance unique pour l'organisation comme pour les spectateurs. Je suis également heureux que le Tour de France ait contribué à la promotion de votre destination !



FOCUS SUR...

36^e MONTÉE DU NID D'AIGLE

Un parcours inédit attendait les coureurs de l'édition 2023, pour cause de travaux de prolongement de la voie du TMB au Nid d'Aigle sur le site original : le tracé débutait comme toujours par le parc thermal, mais passait ensuite pour la première fois par le col du Tricot, jusqu'à l'arrivée à Bellevue. 20 km et un dénivelé positif de 1850 mètres : une épreuve exigeante pour **la seule étape française comptant pour la Coupe du Monde** de course en montagne.

Les Kényans ont régné sans partage sur la course et ses 459 participants, comme l'illustrent les podiums scratch :

Hommes :

KIPNGENO Patrick (KEN),
KIRIAGO Philemon Ombogo (KEN),
CHEVRIER Xavier (ITA)

Femmes :

MUTHONI NJERU Joyce (KEN),
KISANG Philaries Jeruto (KEN),
SAAPUNKI Susanna (FIN)

1^{er} TOUR DE L'AVENIR FEMMES

98km et 2 543 m de dénivelé positif : Saint-Gervais a accueilli le départ de la 5^e et dernière étape du 1^{er} Tour de l'avenir Femmes le 1^{er} septembre.

Mission ? **Découvrir les talents cyclistes de demain.** Une opportunité pour les jeunes cyclistes de montrer leur détermination, leur endurance

et leur passion pour le sport. « C'est un honneur d'être le point de départ de cette aventure historique qui inspire et ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir du cyclisme de haut niveau chez les femmes », a souligné Jean-Marc Peilleux, maire de Saint-Gervais.

VOIR AU-DELÀ DU TOUR

UNE MOBILISATION COLLECTIVE

- Près de 100 000 spectateurs en 4 jours
- 300 journalistes accrédités
- Plus de 13 000 spectateurs au Bettex, grâce l'accès libre offert par la STBMA à la télécabine
- Plus de 4 000 passagers au Tramway du Mont-Blanc, en accès libre dimanche et mercredi. Pris en charge financièrement par le conseil départemental et par la commune
- Des navettes gratuites entre le Fayet et Saint-Gervais pour les

spectateurs, financées par la commune de Saint-Gervais

UN INVESTISSEMENT POUR LE TERRITOIRE

- Des retombées économiques locales dans tous les commerces
- Un levier puissant de valorisation des attraits touristiques du territoire pour les journalistes
- Une campagne publicitaire exceptionnelle, avec 8,7M de téléspectateurs français pour l'arrivée de la 15^e étape au Bettex, dépassant le record de la retransmission de la montée à l'Alpe d'Huez



ELISE PONCET AIGUILLE BIONASSAY

COUPE DU MONDE de Télémarch

Depuis que la France a redécouvert la discipline au Val Montjoie, le télémarch enchaîne courbes et premières traces sur le territoire. Rendez-vous du 31 janvier au 2 février sur la piste de la Petite Épaule à Saint-Nicolas-de-Véroce.

Organisatrice dès 1988 de la 1^{re} compétition internationale de télémarch et du 2^e Championnat du monde, **Saint-Gervais s'est imposée comme une référence mondiale** dans la discipline. En 2022, **les Offices de tourisme des Contamines et de Saint-Gervais se sont associés pour accueillir en alternance la Coupe du Monde** : un événement au Val Montjoie pour la planète télémarch. Les épreuves de la Coupe du Monde se dérouleront sur 3 jours :

- **31 janvier, matinée** : entraînement
- **1^{er} février, 10h** : épreuve sprint, 2 manches
- **2 février, 11h** : classique sprint, 1 manche



SUR LA PISTE DU TÉLÉMARK

SPÉCIFICITÉS D'UNE COMPÉTITION

- Une compétition de télémarch enchaîne un slalom géant, un saut, un "loom" (virage à 360°) et une partie skating.

EPREUVES

- Classic (1 manche, plusieurs minutes), classique sprint (2 manches, 1 minute) et parallèle-sprint (2 athlètes sur slalom géant, qualification du 1^{er} arrivé).

RICHARD AIMONETTO, hockeyeur au sommet

IL A PASSÉ SES 10 DERNIÈRES ANNÉES DE HOCKEYEUR PROFESSIONNEL AU HC MONT-BLANC. 50 ANS, 2 TITRES DE CHAMPION DE FRANCE EN 2002 ET 2004, 5 CHAMPIONNATS DU MONDE, 1 PARTICIPATION AUX JO... QUELLE VIE SPORTIVE INTENSE !

Rudy Goy, président du HC Mont-Blanc, fait part de son admiration alors que Richard Aimonetto a pris sa retraite sportive : « le hockey est un sport de contact et de rapidité. L'année dernière, Richard était toujours un élément important de l'équipe, marquant à lui seul 22 points en 25 matchs ! Son attitude et son professionnalisme inspiraient beaucoup les autres joueurs : alimentation, sommeil... il ne laissait rien au hasard.

Sa carrière est exceptionnelle tant en termes de performances que de longévité ».

Père de famille, directeur de banque et membre de l'équipe de roller-hockey vétérans, Richard n'a pas complètement raccroché

les patins : en début de saison, il était encore sur la glace avec le HC Mont-Blanc pour donner un coup de main face à un problème d'effectifs. Une carrière au top et toujours là pour les autres : un vrai champion !



ESCALADE EN SALLE : UN CAMP DE BASE AU FAYET

Ouvert depuis septembre 2023, **le Topo est le point de ralliement des grimpeurs du territoire** : des voies d'initiation, des salles de bloc tous niveaux, une salle grandes voies, une salle dédiée à l'entraînement et une salle pour l'escalade de vitesse.



letopo.fr

OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 22h, mercredi et samedi de 10h à 22h et le dimanche de 10h à 19h.

ATHLÈTES DE SAINT-GERVAIS LEURS OBJECTIFS POUR 2024

La commune confirme son engagement aux côtés des sportifs et a **renouvelé son soutien aux sportifs saint-gervolains** :

- **César Beauvais / biathlon** : Top 30 World Cup, Top 40 à chaque WC et Top 10 en relais
- **Erwan Bibollet / VTT** : 1^{er} Elite Championnat Haute Savoie, 1^{er} MB Race Enduro, Top 3 Elite Championnat AURA, Top 10 Elite coupe de France DH
- **Joseph Booth / danse sur glace** : Championnat de France Junior (Nice, 12 au 14 janvier)
- **Loan Bozzolo / snowboard cross** : Podium aux Championnats du Monde (2^e aux Deux Alpes le 2 décembre 2023), Globe de cristal
- **Abel Clévy / Saut à ski** : Top 5 Championnats de France et sélection au Championnat d'Europe .
- **Jules Mongellaz / course en montagne** : Championnats de France et Championnats d'Europe
- **Ambre Perrier / danse sur glace** : 3^e des championnats de France junior en 2023, Couple français représentant la France aux jeux olympiques de la Jeunesse en Corée du Sud en janvier 2024
- **Elise Poncet / course en montagne** : Podiums collectifs et individuels sur les Championnats internationaux, Top 3 Overall du circuit Skyrunning, podium sur les manches Golden Trail World Series et Top 3 ranking Overall, podium sur les grandes courses de ski alpinisme
- **Stephen Roux / trail running** : Top 10 au Grand Raid de la Réunion, Top 30 sur l'UTMB
- **Tristan Serré / ski** : Podiums aux Championnats de France U21, intégrer le groupe relève de l'équipe de France, Top 5 mondial en descente et super G.
- **Yan Viallet / ski freeride** : Qualification aux finales du Freeride World Qualifier pour accéder au Freeride World Tour

La commune accompagne aussi **de nouveaux athlètes** :

- **Elie Abbé / ski alpin** : Passer sous les 80 points FIS en slalom et géant
- **Beatrix Broad / ski de bosses** : Coupe de France.
- **Romilly Broad / ski de bosses** : Coupe de France
- **Jules Cambier / ski alpin** : Podium U18 circuit FIS, intégration du groupe Elite Comité Mont-Blanc, sélection aux Championnats du Monde Junior
- **Louis Nagat / ski alpin** : Top 5 de sa classe d'âge
- **Kevin Roux / trail running** : 90 km du Mont-Blanc, UTMB TDS

Nos encouragements à tous !

Saint-Gervais, une destination à l'ADN toutes saisons

MÉTÉO CLÉMENTE, PASSAGE ÉVÉNEMENT DU TOUR DE FRANCE, RENTRÉE SCOLAIRE TARDIVE : SAINT-GERVAIS AFFICHE UN RÉSULTAT AU BEAU FIXE POUR LA SAISON ESTIVALE 2023. LA BONNE FRÉQUENTATION, QUI S'APPUIE SUR DES TEMPS FORTS TRÈS ATTENDUS, NOURRIT LA RÉFLEXION SUR **UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 4 SAISONS POUR LA DESTINATION.**

TOURISME 4 SAISONS : un retour aux sources

LE CONSTAT DE LA HAUSSE DE FRÉQUENTATION SUR LES AILES DE SAISON SOULIGNE L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION. IL ÉTAYE AUSSI LA RÉFLEXION DU MAIRE ET DES ACTEURS LOCAUX EN FAVEUR D'UN TOURISME 4 SAISONS.

Le 27 octobre dernier, Jean-Marc Peilleux a ainsi exposé à Olivia Grégoire, ministre du Tourisme (voir p4), la vision qu'il porte depuis des années pour le développement du territoire : à Saint-Gervais, l'activité touristique a débuté dès le début du XIX^e siècle avec le thermalisme, puis avec le

tourisme estival et enfin les sports d'hiver à compter de 1936. La diversification de l'offre touristique n'est donc pas une révolution : c'est un retour aux sources. Et il ne s'agit pas d'intentions, mais **d'une stratégie à l'œuvre depuis plus de 20 ans avec des résultats probants.**



« IL FAUT SOULIGNER LE NOUVEAU RECORD DE CETTE SAISON EXCEPTIONNELLE, DÛ EN PARTIE À L'ACCUEIL DU TOUR DE FRANCE DURANT 4 JOURS EN JUILLET. »

Le directeur de l'Office de tourisme Didier Josephe est conscient de la portée du Tour de France dans la fréquentation de Saint-Gervais cet été. Un temps fort qui a donné une belle impulsion de + 8 400 nuitées sur cette semaine, par rapport à l'été 2022. Mais c'est bien l'ensemble de la saison estivale qui affiche de très bons résultats :

- de fortes progressions sur juin (+ 22,3 %) et septembre (+ 20,2 %),
- un mois de juillet en hausse de plus de 10 % par rapport à l'été 2022,
- un pic de fréquentation de la saison la semaine du 05 au 11 août, affichant 54 300 nuitées
- une dernière semaine d'août 100 % vacances scolaires, ayant accueilli + 6,1 % de nuitées de plus que l'été 2022.

COMMUNE ET PARTENAIRES main dans la main

La commune a saisi en 2023 l'opportunité d'accueillir le Tour de France pour **asseoir la visibilité de Saint-Gervais via une médiatisation internationale** de ce grand rendez-vous populaire : outre la retransmission des épreuves, des opérations ont été menées à Copenhague au Danemark, pays du vainqueur du Tour 2022 et 2023, et à Bilbao en Espagne, Grand départ du Tour 2023, pour séduire les marchés danois et espagnols. Les retombées de cette démarche sont satisfaisantes et Saint-Gervais a déjà marqué son intérêt pour accueillir une étape du Tour 2025.

Les travaux menés par la Compagnie du Tramway du Mont-Blanc au Nid d'Aigle financés par le Département de la Haute-Savoie, propriétaire du Tramway (voir p8) et le réaménagement

du parc thermal à venir (voir p5) contribuent à **requalifier l'offre du territoire pour les habitants comme les visiteurs.**

Enfin, les deux projets d'ascenseurs à eaux usées et d'ascenseur valléen (voir p6-7) s'inscrivent dans une logique de **mobilité décarbonée, en phase avec les nouveaux usages des transports**, tant des résidents permanents que de nos hôtes. La STBMA ne s'y trompe pas et investit, aux côtés de la commune, pour préparer le tourisme de demain en territoire de montagne.

Olivia Grégoire, ministre du Tourisme a entendu et salué la détermination du maire de Saint-Gervais à renforcer la diversification de l'offre pour aborder l'avenir avec sérénité.





« METTRE EN LUMIÈRE LE RÔLE ESSENTIEL DE L'AGRICULTURE DANS LA SOCIÉTÉ ET LE MAINTIEN DES PAYSAGES. »

FLAVIE MELENDEZ EST VICE-PRÉSIDENTE DE LA FOIRE AGRICOLE ET RESPONSABLE DU PRÉ DE FOIRE, **LAURA PELLOUX** EST MEMBRE DU BUREAU. TOUTES DEUX SONT AGRICULTRICES.

La Foire agricole est une association, apolitique et asyndicale. Appartenir au milieu facilite le contact avec les intervenants, mais nous sommes tous bénévoles et n'avons personnellement rien à gagner dans l'organisation de la Foire. Le bureau compte 18 membres, dont une dizaine sont très investis à partir d'août.

Ce qui rend la Foire de Saint-Gervais particulière ?

Depuis 10 ans, le clivage entre milieux citadin et rural s'est creusé : malgré un éveil aux enjeux écologiques et alimentaires, la majorité des gens n'ont pas conscience de l'origine des denrées qu'ils consomment. Alors que l'agriculture est toujours la variable d'ajustement dans les traités mondiaux, **elle est le ciment de notre société**. L'agriculture est vue comme une réserve foncière et non comme la base de notre alimentation et de la préservation de nos paysages. Aujourd'hui, on est presque tous locataires des terrains qu'on exploite, on est toujours sur le fil... Le bureau de l'association a fait le choix de mettre en lumière le rôle essentiel de l'agriculture dans la société et le maintien des paysages.

La Foire est faite pour les éleveurs, ce n'est pas du folklore :

elle valorise nos valeurs et notre patrimoine, elle perpétue des traditions agricoles et artisanales. Le cœur de la journée, c'est le concours de la race Abondance, régi par l'OSRAR, l'Organisme de Sélection Races Alpines Réunies : le cadre sanitaire est très technique, un rassemblement d'animaux sur un lieu public mobilise beaucoup de compétences. C'est important de promouvoir la race Abondance : le concours valorise la génétique et la qualité des bovins, il encourage les éleveurs dans l'entretien de leurs terrains et le maintien de l'agriculture de montagne. Le concours récompense le travail fourni à l'année.

Mais la Foire est bien plus que des vaches et un concours !

Elle rassemble tous les acteurs de la commune. Autour du concours et des autres animaux présents, moutons, chevaux... gravite tout l'artisanat : travail des cloches et de la laine, tour à bois, maréchale-ferrante... On y rencontre tout le milieu associatif, scolaire et culturel local et tous les socio-pros comme l'ESF, les remontées mécaniques, la MSA, les Thermes... sans oublier les commerçants et restaurateurs. C'est une journée où l'agriculture joue pleinement son rôle de lien social.

Foire agricole, décidément incontournable !

LA 44^e FOIRE AGRICOLE S'EST DÉROULÉE LE 15 OCTOBRE DERNIER. LE SUCCÈS POPULAIRE EST INCONTESTABLE POUR CETTE ÉDITION PILOTÉE PAR BRUNO VICTOR-EUGÈNE, QUI A PRIS LA SUITE DE VÉRONIQUE TUAZ. IL SOUHAITE CONFORTER LA FOIRE DANS SON CARACTÈRE FÉDÉRATEUR POUR LES AGRICULTEURS ET SOULIGNER LA RICHESSE D'UN TERRITOIRE QUI A SU CONSERVER SON IDENTITÉ PASTORALE.



BRUNO VICTOR-EUGÈNE,
CONSEILLER MUNICIPAL,
MEMBRE DES COMMISSIONS
MUNICIPALES : AGRICULTURE,
SÉCURITÉ, PIDA ET RISQUES
NATURELS.

QUEL ESPRIT ANIME LA FOIRE AGRICOLE ?

Si la Foire est une fête pour tous les Saint-Gervolains, son cœur est vraiment le concours agricole. J'avais à cœur que le maximum d'agriculteurs soient présents cette année : créer de la cohésion est un combat à mener pour survivre face à l'agriculture intensive.

Aujourd'hui, les attentes de la population tendent vers plus de bio, de proximité, de local... les agricultures de montagne sont adaptées à cette attente. L'enjeu est de réussir à nourrir le plus grand nombre d'habitants au meilleur coût avec des denrées de qualité.

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE ?

Il y a les loups, le climat, l'altitude, l'emmoutagnée... c'est exigeant professionnellement et physiquement. Originaire de Normandie, je suis arrivé ici sans a priori. En montagne, j'ai découvert le pastoralisme. Je suis admiratif de ces hommes et femmes qui associent leur exploitation au maintien de l'alpagisme qui crée les paysages d'aujourd'hui et de demain.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AGRICULTURE LOCALE ?

Ce n'est pas donné à tout le monde d'être agriculteur ! Mon attachement se nourrit de mes souvenirs d'enfance : mes grand-parents agriculteurs traient leurs vaches à la main matin et soir. Mon grand-père disait « je suis le plus heureux des hommes car je suis libre ». Sur le territoire, on assiste à une vraie mutation des fermes locales, portées par une génération de jeunes agriculteurs. Ils sont chefs d'entreprise avec une forte pression foncière, ils travaillent 365 jours par an pour s'occuper de leurs animaux. Ils sont passionnés et engagés.

QUELLES PISTES ENVISAGEZ-VOUS POUR L'AVENIR DE LA FOIRE ?

Les collectivités territoriales doivent être vigilantes pour contribuer au maintien des agriculteurs sur leurs territoires. Ils composent en montagne avec beaucoup de contraintes : en bas, la problématique clé est celle du foncier, en haut, celle de l'alimentation en eau.

Je souhaite réunir les deux villages du Fayet et de Saint-Gervais grâce à l'ascenseur valléen et à l'ascenseur à eaux usées pour faire de la Foire agricole un temps pleinement partagé. Nous allons travailler dans ce sens, avec l'aide de toutes les énergies de la commune.

MÉRITE AGRICOLE

Le 25 novembre 2022, Jean-Marc Peilleux a remis la médaille de chevalier de l'Ordre du Mérite agricole à **Monique Ract, Flavie Melendez, Martine Jacquet et Jean-Luc Mollard**, en reconnaissance de leurs carrières agricoles et de leurs engagements.

**RENDEZ-VOUS
EN ALPAGE**

Retrouvez sur
la chaîne Youtube
de Saint-Gervais
5 reportages

à la rencontre des
alpagistes de Joux,
Pierre du Déjeuner,
Grand-Montaz,
Porcheray et du Truc.





Mont-Blanc d'Humour : 40 ans de crise de rire

DEPUIS 4 DÉCENNIES, SAINT-GERVAIS A CHOISI SON CAMP : CELUI DE L'HUMOUR AU SOMMET. INCONTOURNABLE, LE MONT-BLANC D'HUMOUR EST UNE RÉFÉRENCE POUR LES HUMORISTES, UNE RECONNAISSANCE POUR LES LAURÉATS, UN BOL D'INSPIRATION POUR LE JURY ET LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT, UNE PARTIE DE PLAISIR POUR LE PUBLIC !

40 ans et pas une ride ? Bien au contraire ! Des rides, oui, et même à la pelle : celles du rire communicatif, partagé, intelligent ou potache, devenu culte ou tout frais sorti de la boîte. Car le Festival Mont-Blanc d'Humour joue depuis 1985 le rôle de défricheur de talents. Séquence émotions, en piochant des souvenirs dans les cartons.

« **PRENEZ SOIN DE VOUS, VENEZ VOUS OFFRIR UNE BONNE CRISE DE RIRE !** »



ILS NOUS ACCOMPAGNENT

Le festival prend **La Joconde** pour muse sous le pinceau de Kaviik entre 1992 et 1996, puis entre 1999 et 2004 : affublée d'un nez rouge, pantin désarticulé agité par Devos, ou encore à dos de chèvre, Mona Lisa aura décidément tout fait !

Catherine Salvador, marraine du festival depuis 2010, décerne le prix Henri SalvadOr Saint-Gervais, le graal des lauréats.

Mention spéciale du jury en 1999 et Prix du Jury en 2006, **Calixte de Nigremont** est maître de cérémonie depuis 2014.

Le festival prend un virage en 2015 grâce au partenariat avec le théâtre parisien **Le Point-Virgule** : durant 5 ans, le rapprochement avec ce tremplin artistique insuffle un nouvel élan. Plus pro, plus grand, plus haut : le Mont-Blanc d'Humour a trouvé son créneau. Depuis 2020, **Arthur Jugnot** signe la programmation d'un festival d'humour vraiment dans la cour des grands.



PROGRAMMATION 2024

SAMEDI 6 AVRIL
Marc-Antoine Le Bret dans "Solo"

DIMANCHE 7 AVRIL
Soirée Découverte

LUNDI 8 AVRIL
Laurent Baffie dans
"Laurent Baffie se pose des questions"

MARDI 9 AVRIL
Soirée Découverte

MERCREDI 10 AVRIL
Monsieur Poulpe

JEUDI 11 AVRIL
Christelle Chollet dans "Reconditionnée"

QUELQUES GRANDS NOMS QUI NOUS ONT FAIT L'HONNEUR DE COMPOSER LE JURY

Raymond Devos (1994),
Yolande Moreau (1999),
Dominique Farrugia (2009),
Claude Brasseur (2010 et 2014),
François Berléand (2011 et 2014),
Claude Lelouch (2012),
Chantal Ladesou (2022 et 2023)...

ILS ONT GRANDI AVEC LE MONT-BLANC D'HUMOUR

Yolande Moreau,
Grand prix 1986
Franck Dubosc,
Prix du public 2000
Un gars une fille,
Prix du film TV 2002
Sophia Aram,
Grand prix du jury
et Prix du public 2007
Michaël Gregorio
Prix Henri Salvador 2009
Yann VDB,
Grand prix du jury
et Prix du public 2009
Antonia de Rendinger,
Prix Henri Salvador 2012
Nadia Roz,
Prix Henri Salvador
et Prix du public 2014
Pierre Thévenoux,
Prix Henri Salvador 2020

GRANDIR POUR S'AFFIRMER

UN RENDEZ-VOUS EN QUÊTE D'IDENTITÉ

D'abord Festival de **café-théâtre** en 1985, la 4^e édition s'affiche « festival international du rire et de l'humour » dès 1988. Si le 8^e festival s'autoproclame en 1992 « Mont-Blanc d'humour et de théâtre », il vise **l'international** pendant 10 ans « Festival international d'humour ». Il faut attendre 2003 pour que l'événement réconcilie **l'humour et les sommets** : le Festival Mont-Blanc d'Humour est né.

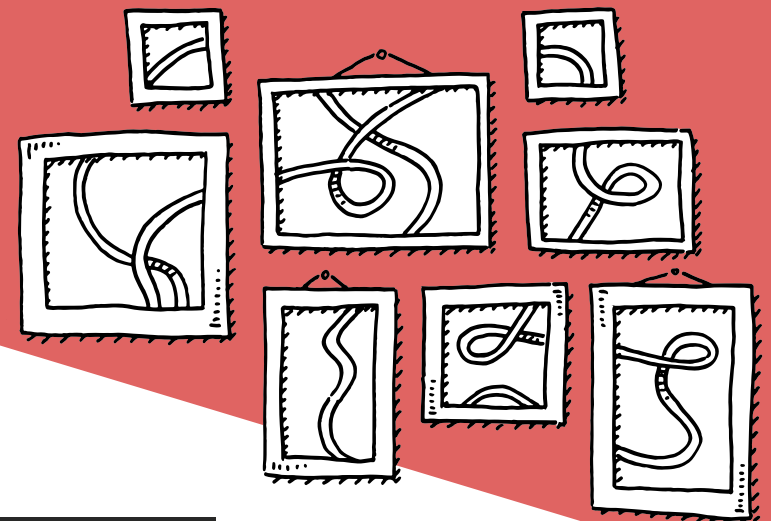
UN FESTIVAL PORTÉ PAR LA COMMUNE

A l'origine organisé par la MJC puis par une association indépendante, le Festival Mont-Blanc d'Humour a été **repris en gestion directe par la commune en 2010**, sous la direction de Catherine Verjus, conseillère municipale déléguée au Festival. Elle a transmis le flambeau en 2020 à Lionel Canon, Conseiller municipal délégué à la communication institutionnelle et événementielle.

TRAVAIL D'ÉQUIPE !

Le Festival Mont-Blanc d'Humour est piloté par l'équipe de l'Office de tourisme, épaulée par les socioprofessionnels qui mettent en musique tout leur savoir-faire pour l'accueil des festivaliers et une équipe de bénévoles investis. Les partenaires sont eux aussi au rendez-vous : le soutien du département de la Haute-Savoie, de la CCPMB, de la Région, de la Sacem, du Casino, de la STBMA, du TMB, de Favret Automobiles, des Thermes, des magasins de sport, des hôteliers et des restaurateurs contribuent à faire de l'événement une réussite.

Vie culturelle : mille et un chemins à explorer



À LA BIBLIOTHEQUE

en faire toute une histoire

19 & 20 JANVIER / **NUITS DE LA LECTURE 2024 :**
LE CORPS À L'HONNEUR

19 janvier • 17h, découverte du nouvel escape game « Tous contre Cornebidouille ! »

20 janvier • 10h30, Histoires de bébé Charlotte / 15h30, yoga du rire pour les enfants (par Josy Navarro)

9 AU 25 MARS / **PRINTEMPS DES POÈTES 2024 :**
LA GRÂCE DANS TOUS SES ÉTATS

12 mars • 17h, atelier Slam avec les intervenants de Slam en Altitude. Sur inscription, à partir de 7 ans.

29 MARS AU 31 MAI / **EXPO SAVOIE-BIBLIO :**
PLUMES & COMPAGNIE

Heure du conte : Charlotte et bébé Charlotte spéciale oiseaux

Ateliers créatifs : origami, oiseaux en pompons, nichoirs et mangeoires en récup

Atelier numérique reconnaissance du chant des oiseaux

Puzzle passant « L'Oiseau de feu » de l'illustratrice Aurélia Fronty

« Jouons le jeu » sur le thème des oiseaux

Conférence « Préservation du lagopède alpin et du tétras-lyre au sein de la Réserve naturelle des Contamines-Montjoie » par Geoffrey Garcel, garde technicien de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.

À LA BIBLIOTHEQUE

déam'buller

« FRISSONS – PAYSAGES ET SCÈNES ALPESTRES »

Les œuvres coups de cœur de la nouvelle collection de la ville de Saint-Gervais. Une sélection d'œuvres iconographiques qui puisent leur inspiration dans la montagne et une bibliothèque d'ouvrages de montagne (livres, romans, revues) consultables sur réservation.

La Cure, mardi au vendredi, 10h-12h30 et 14h-18h, samedi 14h-18h

« REFUGES ALPINS, DE L'ABRI DE FORTUNE AU TOURISME D'ALTITUDES »

Une découverte des refuges alpins, des abris construits avec les matériaux disponibles sur place, aux refuges modernes dont l'architecture et le confort doivent beaucoup à l'héliportage. Les refuges sont aux premières loges du rapport de l'homme à la montagne, tour à tour espace de liberté, but de promenade, terrain de loisirs et de rencontres culturelles. Authenticité contre modernité ? L'exposition explore

les pistes à travers de multiples moyens d'expression : photo, vidéo, carte interactive, maquettes, prototypes...

Maison forte de Hautetour.
Hors vacances scolaires, ouverture à la demande (tel 04 50 47 78 95). Vacances scolaires, mardi au vendredi, 14h-18h

AUTOUR DE L'EXPOSITION

• **Visites commentées.**

Vacances scolaires, le mardi, 16h30

• **Ateliers Les p'tits curieux : construis ta maquette de refuge !**

5 janvier, 16 février et 1^{er} mars, 10h30

• **Conférences :**

« Glaciers, une approche entre art et science », par Aurore Bagarry, artiste et Luc Moreau, glaciologue.
13 février, 18h30, entrée libre.

« Ces familles de guides qui ont fait les refuges », par Julien Pelloux, historien et guide de haute-montagne.
27 février, 18h30, entrée libre.

« Les grandes premières du Val Montjoie », par Julien Pelloux, historien et guide de haute-montagne.
16 avril, 18h30, entrée libre.

AU QUOTIDIEN

des propositions « faites main »

ECOLE DE MUSIQUE, HARMONIE MUNICIPALE

Week-ends de concerts thématiques « Saxophone », « Clarinette », « Cordes », « Cuivres » et « Voix ». 1^{er} et 2 juin : « Il était une fois... »

MJC

• **Festival « Mission Cinéma »,** du 23 au 25 mai.

• **Rendez-vous « cafés, causeries et autres échanges »** comme autant de prétextes à discussion ou échanges de connaissances : Café parlote anglais/français, La lampe à coudre, Le canap', Ça va jouer, Conseils et accompagnements numériques, Questions d'enfants pour les parents, Tre sere al circolo, Et si l'on se mettait

au vert, Café jardin, La pause cinéma, les Inattendus du salon...

Par quinzaine, par mois ou ponctuellement. Programme disponible auprès de la MJC : accueil, page facebook et site internet.

• **Espace coworking**

Accès libre, WIFI gratuit sans obligation d'adhésion. 3 espaces pour 2 ambiances : deux salons et une petite salle réservable pour plus de confidentialité (tarif 15 à 22€ pour 2h et 7 à 9 € l'heure supplémentaire).

Renseignements à l'accueil de la MJC.



« LA HAUTE-SAVOIE PITTORESQUE »

Une invitation à parcourir l'âge d'or de la carte postale, de 1899 à 1922. Exposition réalisée par les Archives départementales de la Haute-Savoie, consacrée à Auguste et Ernest Pittier (photographes et éditeurs de cartes postales à Annecy, à l'origine d'un témoignage précieux sur la Haute-Savoie du début du XXe siècle), enrichie de cartes postales issues des collections de Saint-Gervais et des prêts d'autres institutions.

Sélection thématique : instantanés de vie quotidienne, essor du tourisme et des loisirs, patrimoine industriel, architectural et paysager de la Haute-Savoie.

Musée d'art sacré de Saint-Nicolas de Vérocce, hors vacances scolaires, ouverture à la demande (tel 04 50 47 78 95), vacances scolaires, jeudi au samedi, 15h-18h

ÉVÉNEMENTS

RESTITUTION DES RÉSIDENCES D'ARTISTES EN REFUGES 2023 « L'ENVERS DES PENTES »

La Cure, 2 et 3 février, entrée libre.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

(dont le concert de La Tournée des Refuges)

Maison forte de Hautetour, 18 mai 2024, entrée libre.

Conseil des enfants

L'école de la démocratie



LE CONSEIL DES ENFANTS 2022/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A ÉTÉ INSTALLÉ LE 4 OCTOBRE DERNIER. VINGT JEUNES ÉLUS SE SONT ENGAGÉS POUR UNE ANNÉE DE MANDAT DÉDIÉE À LA COMPRÉHENSION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DES HABITANTS. UN ENGAGEMENT PRÉCOCE VERS UNE CITOYENNETÉ ÉCLAIRÉE.

Dans la salle du conseil municipal, vingt jeunes citoyens, âgés de 9 à 11 ans, en classe de CM1 et CM2 dans toutes les écoles de la commune ont fait leur entrée au Conseil Municipal des Enfants. Le thème de leur mandat : « Les premiers pas dans l'apprentissage de la représentativité des habitants ».

Le maire de la commune, Jean-Marc Peillex, a rappelé aux jeunes élus enfants leur responsabilité : « En tant qu'élu, on travaille pour les autres. Aujourd'hui, vous effacez les écoles publiques ou privées d'où vous venez et vous

représentez tous les enfants de Saint-Gervais, du Fayet à Saint-Nicolas, en passant par Bionnay et le centre bourg ».

L'année promet d'être enrichissante et formatrice pour les jeunes élus. L'installation du Conseil Municipal des Enfants est pour ces jeunes une opportunité de devenir concrètement acteurs du changement, de contribuer à façonner l'avenir de leur communauté et d'apprendre les valeurs essentielles de la citoyenneté.



LE NOUVEAU CONSEIL DES ENFANTS 2023/2024, AVEC LE MAIRE, JEAN-MARC PEILLEX, VÉRONIQUE CLEVY, ADJOINTE AU MAIRE ET DÉBORAH TARABUSO, CONSEILLÈRE MUNICIPALE.

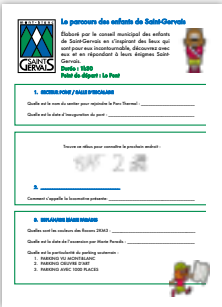
QUEL BILAN POUR LE CONSEIL DES ENFANTS 2022-2023 ?

Les jeunes élus du Conseil 2022-23 ont clôturé leur mandat par une **exposition sur l'esplanade Marie Paradis le 5 juillet 2023**, en présence de leurs familles, du maire, des élus de la commune, du Conseil des sages, des institutrices et d'habitants.

Ils ont partagé les temps forts de leur année : élection et installation du conseil des enfants, découverte de la Mairie, visite du bureau du maire, de l'Office de tourisme, de la Cure et du Théâtre Montjoie.

Ils ont ensuite présenté leur projet annuel, un fascicule à destination des enfants qui visitent notre commune pour découvrir Saint-Gervais au fil d'énigmes et charades qu'ils ont conçues. Mener à son terme leur projet a été une vraie source de fierté.

L'après-midi s'est conclue dans la bonne humeur avec une animation proposée par Terre de Jeux et un goûter.



ÉLÈVE	ÉCOLE	CLASSE
Balmand Léonie	Mont Joly	CM2
Bergna Tess	Fayet	CM2
Bevan Amélie	Marie Paradis	CM2
Blanc Gonnet Théophile	Marie Paradis	CM1
Cartier Tardivel Antoine	Marie Paradis	CM2
Chauvière Tarabuso Milan	Marie Paradis	CM2
Delissen Léa	Fayet	CM2
Dussac Louise	Bionnay	CM2
Fernandes Martin	Fayet	CM2
Gendrier May Anne	Fayet	CM2
Goodlad Finlay	Marie Paradis	CM1
Labrousse Valmntin	Marie Paradis	CM2
Lesueur Richardson Nina	Marie Paradis	CM1
Mignon Baizeau Lucie	Bionnay	CM2
Mo Paul	Bionnay	CM1
Mollier Tripard Eddi	Assomption	CM1
Niari Imran	Mont Joly	CM1
Pararani Lalou	Marie Paradis	CM2
Pellet Calny Charlize	Marie Paradis	CM2
Perret Soane	Marie Paradis	CM2

PEILLEX 2020, LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION

Liste de la majorité conduite
par Jean-Marc Peillex

SURTAXER LES RÉSIDENCES SECONDAIRES :
À SAINT-GERVAIS C'EST NON.

A l'initiative du député de notre circonscription, Xavier ROSEREN, un décret publié fin août a offert aux communes la possibilité de créer une majoration de la taxe d'habitation, payée désormais par les seuls propriétaires de résidences secondaires, pouvant atteindre jusqu'à 60 %. A Saint-Gervais, la majorité municipale, fidèle à l'engagement pris de baisser les impôts, a choisi de ne pas surtaxer ses résidents secondaires.

Si Xavier ROSEREN a proposé de taxer les « vilains » résidents secondaires qui ont construit dans certaines communes d'énormes chalets qu'ils n'occupent jamais, il a confondu la notion de résidents secondaires avec celle de résidences secondaires, oubliant qu'en droit on ne peut posséder qu'une résidence principale : notre logement permanent.

INCITER LES QUELQUES-UNS QUI FONT MAL À MIEUX
FAIRE PLUTÔT QUE DE PUNIR TOUT LE MONDE.

A Saint-Gervais, de nombreux habitants permanents sont propriétaires d'une résidence secondaire dans la commune : ils la partagent et y accueillent leur famille, leurs amis ou simplement ils la louent pour obtenir un revenu complémentaire. Eux aussi paient une taxe d'habitation car seule la résidence principale est désormais exonérée. Instaurer cette surtaxe revient donc aussi à surtaxer de nombreux habitants permanents.

A Saint-Gervais, le profil des résidents secondaires est très différent de celui des grandes stations où une résidence secondaire équivaut souvent à un placement financier spéculatif ou à une boîte à clé fixée devant une porte d'entrée.

A Saint-Gervais au contraire, rares sont les chalets ou appartements aux volets fermés 365 jours par an et c'est tant mieux : la majorité des résidents secondaires ont leur domicile principal dans la Région Aura. Ce sont des lits chauds ou tièdes dont Saint-Gervais a besoin pour accueillir les visiteurs qui font vivre notre économie.

De nombreuses résidences secondaires sont aussi louées à l'année ou à la saison, permettant aux jeunes de rester vivre au village, de s'émanciper et fonder un foyer ainsi que d'accueillir les travailleurs saisonniers essentiels à l'activité des socio-professionnels.

A Saint-Gervais, nos résidents secondaires, quelle que soit leur nationalité, ne sont pas des spéculateurs : ils font partie intégrante de la population et participent activement à la vie de la commune. Nous les connaissons, nous les retrouvons avec joie dans les rues des villages, nous vivons ensemble !

C'est pour toutes ces raisons que vos élus saint-gervolains ont décidé de ne pas voter cette surtaxe.

Remercier et récompenser au lieu de punir : c'est avec cette réflexion que le Conseil Municipal présente ses meilleurs vœux à tous les habitants pour 2024.

HORIZON SAINT-GERVAIS

Liste conduite par
Cyrille du Peloux de Saint Romain

QUE LA MONTAGNE EST BELLE !

Certes le changement climatique continue son oeuvre. Certes l'enneigement va baisser. Mais ce changement ne fera pas table rase du passé.

La force de notre commune doit résider dans la complémentarité des activités et des publics : été/hiver, ski et nature, activités sportives/culture/patrimoine. Résidents permanents, résidents secondaires, vie familiale avec les enfants et les plus âgés, préservation des alpages. Les élus doivent gérer le présent mais aussi préparer l'avenir en faisant les investissements nécessaires en termes d'infrastructures. Et gérer les transitions sans perdre les atouts existants.

La situation financière saine de Saint-Gervais le permet. Les prix de l'immobilier restent raisonnables, en comparaison avec d'autres stations, même s'ils sont élevés pour beaucoup.

Compte tenu de l'étendue du territoire, il faut travailler sur l'intégration des pôles de vie (Le Fayet, Saint-Gervais, Le Bettex, Saint-Nicolas de Véroce, Bionnassay et pourquoi pas les Contamines Montjoie...). L'ascenseur valléen est un pas dans le bon sens. Et l'ascenseur à eaux usés peut y contribuer aussi, en rapprochant les thermes du bourg. Le tramway du Mont-Blanc, qui a fait peau neuve et va grimper un peu plus, va jouer aussi son rôle attractif tout en préservant l'environnement.

Il reste beaucoup à faire, bien sûr. Notamment sur les transports publics et sur la mobilité douce, avec l'électrification des véhicules mais aussi par le déploiement du haut débit permettant de travailler à distance.

Bonnes vacances en guettant les premiers flocons.

Cyrille du Peloux de Saint Romain



NAISSANCES

30/06 Maé DELAMARE
04/07 Lisalou Mina Jeanne RAMEAU COTTANCIN
05/07 Milo PASTERNAK
07/07 Nino William CACHAT
14/07 Lily Leïa Simone BARRAT
15/07 Miriam BONOMI
27/07 Adam Charles O'SULLIVAN
04/08 Ema Martine Maria VERJUS CARAT
Léandro Eric Dominique VERJUS CARAT
11/08 Timéo Wayan CHAREL
17/08 Alexie Antonia Charlie DEMOLIS
17/08 Rose, Catherine, Patricia PHILIPPE
24/08 Mila Sophie Sylvie GOIN LAMBERT
11/09 Lino GOUEDARD CHAVANNE
22/09 Noé Paul Marcel PARMIER CLARET
24/09 Orso Gaspard Sacha PROFIT WATREMEZ
26/09 Lya FÉFERBERG
08/10 Jennah BOUSSELOT HATT
09/10 Luka Justin JACQUEMAIN
14/10 Charlie Lilas Julie DOUSSET
15/10 William Patrick Jimmy GONET BERTHOUD
17/10 Néo Daniel DUMAX-BAUDRON
18/10 Gabriel Enea Ayden MINET CAPRA
22/10 Iris Aimée Elie ARKAM-LEBEAUPIN
26/10 Abraham Jonathan Sèna KINTONOU
01/11 Louis Alain Eric PICARD
17/11 Yani PARCEVAUX
21/11 Théa Lili DELACHAT

MARIAGES

08/07 Vreneli Christelle Vianeyte ROBERT
et Vincent Benoît GRANDJEAN
Lucie Marie Laura PAYAN
et Quentin Thibault Florentin DERAIL
15/07 Pauline Maria MOÏA
et Guillaume Philippe Marcel CHAMBET
Meriem EL RHARBAOUI
et Timothy Laurent L'HUILLIER
12/08 Morgane Danielle Nadège PRUVOST
et Gaëtan Didier Eric HALLART
Mathilde Jeanne Madeleine GUER
et Philippe Bruno CHEVRAT
19/08 Rachel Nadia EHRESMANN
et Félix François DELACHAT
26/08 Myriam JULLIEN
et Jonathan Albert PELLOUX
02/09 Isabelle Nathalie CHATAIGNER
et Sébastien Louis SERMET-MAGDELAIN
Marion Lucie REVEILLET
et Alexandre Jean-Marc BADOR
09/09 Nelly madeleine Michelle SCARFOGLIERO
et Valentin Jean Jacques DUPUIS
Maria Elena CAPRA
et Christophe Jean-Pierre MINET

10^e ÉLECTIONS EUROPÉENNES,
UN TEMPS CITOYEN EN COMMUN

450 MILLIONS DE CITOYENS EUROPÉENS SONT APPELÉS
AUX URNES, ENTRE LE 6 ET LE 9 JUIN. EN FRANCE, C'EST
LE DIMANCHE 9 JUIN QUE SE TIENDRA LE SCRUTIN. L'ENJEU :
ÉLIRE 720 EURODÉPUTÉS, DONT 81 POUR LA FRANCE.

Dans les premières semaines de leur mandat, les eurodéputés désigneront le Président de la Commission européenne. Le Parlement de la Commission européenne joue un rôle de colégislateur avec le Conseil de l'Union européenne.

Durant 5 ans, les eurodéputés représenteront les citoyens des Etats membres dans de multiples domaines : pour préparer le travail du Parlement européen en session plénière, ils participent à des commissions permanentes ou temporaires thématiques (agriculture, budget...).

• **électeurs** : citoyens français âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune et inscrits sur les listes électorales, ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

• **date limite d'inscription sur les listes électorales** : 3 mai (6e vendredi précédent le scrutin)

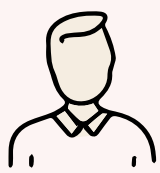
• **ouverture des bureaux de vote** : Saint-Gervais, Le Fayet, Saint-Nicolas 8h-18h

16/09 Marianne DELODDÈRE
et Christian René Noël Antoine CAPTIER
Laura Sophie GACHET-PONNAZ
et Paul-Antoine David Marcel ONZON
Jennifer NEYROUD
et David BIBIER-COCATRIX
Ingrid Léone Reine LAILLER
et Corinne Sophie TELLIER
23/09 Josiane BEITONE
et Claude Fortunato BIANCHIN
Cécile PASCAL
et Christophe Patrick GROS
30/09 Gaëlle Marie CHARRIÈRE
et Eric José RUIZ
06/10 Maillys Marie Sandrine CHABRE
et Arthur BLANC
07/10 Fanny CARRON
et Adrien Clément LEGON
13/10 Léonor Victoria Constance MARTIN
et Léon Henri SCHOENKE
14/10 Laure Ginette Christiane SUBERBODES
et Kévin Claude Philippe CATALDO
21/10 Océane Huguette Marie-Thérèse JARREAU
et Nicolas Christian GIGUET

DÉCÈS

01/07 Marcel Éloi BRUNET
09/07 Dermot Christopher CALLINAN
15/07 Thuan LE VINH
20/07 Bernard BERNARD
Michelle Alice PERRAUDIN née ANDRÉ
22/07 André Guy Jean HUGUET
24/07 Jacques Albert Léon LECLERCO
04/08 Françoise Paulette DIDELOT née KESSLER
07/08 Dominique Jacques JULLIEN
08/08 Stanislav DAVIDOV
11/08 Simonne Antoinette EYRARD
née FOURNIER
12/08 Maurice Achille Marcel VIEL
15/08 Dino CASSINOTTI
21/08 Raymond Gaëtan WEISS
25/08 Aleks Otto Julius KÄRKKÄINEN
10/09 Claude Théophile PERROUD
21/09 Julien Thomas CZANIECKI
30/09 Yvonne Marie-Louise PERROUD née LOUVIER
05/10 Roland Elisée CUAZ
09/10 Jean-Pierre Adolphe DOURNIER
24/10 Hervé Bruno ROMAND
26/10 Marguerite LEGON née BUFFLIER
27/10 Carmine MARTINEZ GUERRERO née RANAUDA
31/10 Maryse Suzette APERTET née BOTTOLLIER
01/11 Lucien SIROP
13/11 Robert Fernand JACQUET
14/11 Gilles NAVETAT
23/11 Jeanne Raymonde JACQUET née BURNET
29/11 Gilbert François TUAZ-TORCHON
02/12 Sylvie Christine PENZ née GERLAND
02/12 Joseph Jean LOUVIER
03/12 Suzanne Eva PERRIN
Eliane Sabine Henriette CHIODONI née BOUVET
11/12 Marie Simone JACQUET née COPPEL

Directeur de publication / Jean-Marc Peillex
Conception éditoriale et rédaction en chef / Floriane Bertez
Contributeurs / Mathieu Barbier, Lionel Canon, Laurent Claudel, Véronique Clévy, Anne Despréaux, Compagnie des Guides, Conseil des enfants, Renaud Duquy-Nicoud, Jeanne Flament, Gabriel Grandjacques, Didier Josephe et l'Office de tourisme, Emma Legrand et le service culture et patrimoine, Karen Mazzilli, Jean-Marc Peillex, Cyrille du Peloux de Saint Romain, Poma, Monique Ract, Amandine Rosset, Bernard Séjalon, Nicolas Sculfort, Marc Sirop et les services techniques, Deborah Tarabuso.
Crédits photos / Hugo Guillerez, Boris Molinier, Maxime Aubry, Pascal Deloche, Antoine Frioux, STBMA, Commune de Saint-Gervais
Maquette / DESIGN KALISTENE
Impression / KALISTENE
Informations légales / ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution 6 600 exemplaires



Une journée avec... La Brigade Blanche

PHILIPPE GODARD, PHILIPPE AUMIS,
TSERING SHERPA ET SOPHIE LE HÉNAFF

TOUS LES QUATRE CONTRÔLENT LES CORDÉES QUI REJOignent LE MONT-BLANC PAR LA VOIE NORMALE, VERSANT SAINT-GERVAIS. ILS CONSTITUENT LA BRIGADE BLANCHE, CRÉÉE IL Y A 5 ANS AVEC UN DOUBLE ENJEU : PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES ALPINISTES. S'IL N'Y A JAMAIS DE ROUTINE EN HAUTE MONTAGNE, LEUR MISSION EST TRÈS ENCADRÉE.



LA BRIGADE
BLANCHE



7H / Le Mont-Blanc, c'est l'Everest de l'Europe. Il attire beaucoup de monde : ça paraît facile dans les topos ! Notre mission principale est le contrôle de l'accès des alpinistes. Au départ du TMB^{***}, nous vérifions que les candidats à l'ascension ont une réservation en refuge ou au camp de base de Tête Rousse (40 couchages), grâce au listing que nous transmet la FFCAM. Philippe Aumis part du Fayet, Sophie et Philippe Godard de Saint-Gervais, Tsering Sherpa dort à Tête Rousse. À nous quatre, nous parlons anglais, allemand, indi, népalais, un peu espagnol, italien et russe. Le leitmotiv, c'est « no booking, no climb » !

7H30 / En haute montagne, on n'aime pas le mauvais temps ! L'OT nous envoie la météo chaque jour. La commune nous octroie aussi une dotation d'équipement via un partenariat avec Helly Hansen. Le PGHM participe à l'application de l'APHN* avec 3 jours de présence tous les 15 jours : nous communiquons par radio sur la fréquence des secours.

8H / Arrivés au Nid d'Aigle, on poursuit la montée à pied durant 1h à 1h30 jusqu'à Tête Rousse, en variant notre itinéraire pour voir l'état des différents sentiers. En croisant les cordées qui redescendent, on se renseigne sur les conditions : sécurité dans le couloir, crevasses... **l'information circule entre le PGHM, les guides, les refuges, les alpinistes et nous.**



VÉRIFICATION DU MATÉRIEL D'ALPINISME
PAR LA BRIGADE BLANCHE

**« NOUS PRÉTONS
SERMENT AU TRIBUNAL
DE BONNEVILLE :
ASSERMENTÉS, NOUS
SOMMES ASSIMILÉS
POLICE MUNICIPALE
AVEC TOUTE LA
LÉGITIMITÉ POUR FAIRE
APPLIQUER L'APHN*. »**

10H / Nous arrivons à notre abri, « la cabane à Tsering ». Notre organisme absorbe 800 m de dénivelé par jour, beaucoup de kilomètres et des amplitudes de températures énormes : l'été dernier, on passait de -10° en haut à +30° en bas, avec un vent à décorner les bœufs à la cabane. C'est exigeant. **La condition physique fait partie des critères de recrutement de la Brigade Blanche**, comme l'autonomie en haute montagne.

C'est à Tête Rousse que se fait la transition entre moyenne et haute montagne. On contrôle l'équipement des alpinistes du train de 8h, qu'on a parfois doublés à la montée. Certains mettent leur baudrier ou leurs crampons à l'envers, d'autres ont des cordes statiques qui ne sont pas faites pour l'alpinisme. Tout ceci traduit une vraie méconnaissance du milieu. **On les alerte sur le fait qu'ils mettent leur vie en jeu**, mais on ne peut pas interdire à quelqu'un de monter : la loi ne le permet pas, à partir du moment où ils la respectent. Nous sommes habilités à relever des infractions que nous transmettons au PGHM. En haute montagne, il faut aussi savoir renoncer.

11H30 / On prend notre repas en refuge, par roulement, tout en continuant le partage d'information sur les conditions et le contrôle des cordées qui montent. **Notre travail de prévention porte ses fruits, les guides reconnaissent l'intérêt de la Brigade** : la montagne est plus apaisée, il n'y a

De juin à septembre, environ 250 « alpinistes » tentent chaque jour l'ascension du Mont-Blanc. L'ancien Refuge du Goûter comptait 110 places... mais parfois jusqu'à 200 personnes. Les incivilités et la surfréquentation sont incompatibles avec le milieu naturel et la sécurité en haute montagne. C'est la raison d'être de l'APHN* du Mont-Blanc, qui **définit les conditions d'accès au Mont-Blanc**. La Brigade Blanche est chargée de son application.

Philippe Godard a travaillé 30 ans au PGHM**, notamment à Saint-Gervais, menant en parallèle son activité de guide. **En 2019, il est approché par Jean-Marc Peilleux** qui lui propose de constituer l'équipe de la Brigade Blanche : « je connaissais bien l'aspect contrôle et la voie normale du Mont-Blanc, j'ai de bons rapports avec les professionnels et suis sensible à la protection du site pour les générations futures, dans la lignée des campagnes « La montagne à l'état pur » et « Pour ne laisser dans la montagne que la trace de nos pas ». **Ce qui m'intéresse, c'est la pérennité de la Brigade dans le temps.** Depuis l'arrivée de Sophie l'été dernier, l'équipe est complète. »



plus de surfréquentation dans les refuges, les cordées sont plus sûres... alors qu'on voyait parfois des cordées de 5 à 8 personnes ! L'APHN précise que la « norme » au Mont-Blanc, c'est 1 guide et 2 clients.

Dans l'ensemble, les contrôles se passent bien : 99 % des alpinistes ont une réservation. Mais en août dernier, nous avons refusé 17 personnes sur une seule journée. Dans la majorité des cas, on retrouve ces personnes le lendemain avec une réservation en bonne et due forme ! Nous sommes chargés de faire appliquer un arrêté très précis, certains ont du mal à le comprendre et à l'accepter. Ce volet répressif n'est pas simple, il faut être psychologiquement armé pour ça, **nous travaillons en binôme pour mieux gérer les conflits.**

15H-15H30 / On attaque la descente, plus longue que la montée puisqu'on s'arrête à chaque fois qu'on croise des alpinistes. Chaque semaine, on passe une nuit en haut. On partage aussi parfois **une journée avec le PGHM : travailler ensemble contribue à la qualité de nos échanges** et montre de l'unité aux alpinistes.

17H30 / On débriefe la journée dans le dernier train. Nous faisons des journées à rallonge, enchaînant parfois jusqu'à 6 jours d'affilée, quelles que soient les conditions météo : c'est intense, on est souvent moins bavards à la descente...

*arrêté de protection d'habitats naturels «Mont-Blanc - Site d'exception» paru en octobre 2020

** peloton de gendarmerie de haute montagne

*** Tramway du Mont-Blanc